

Documents en annexe

- Annexe 1** **Liste des membres affectés de la Mission**
- Annexe 2** **Programme d'étude**
- Annexe 3** **Liste des personnes concernées des parties
malienne et sénégalaise**
- Annexe 4** **Procès-verbal des discussions**
- Annexe 5** **Données du volume de la circulation**

Annexe 1

Liste des membres affectés de la Mission

Liste des membres affectés de la Mission

1) Etude du concept de base

Nom	Tâches / Position	Affiliation
M. Kunihiro Yamauchi	Vue d'ensemble (Chef de projet)	Chef du Groupe 1 des affaires de la division de la coopération financière non remboursable - JICA
M. Masahiko Egami	Gestion de projet	Equipe des routes, du transport et de l'énergie électrique, Groupe 1 des affaires de la division de la coopération financière non remboursable - JICA
M. Minoru Miura	Chargé de programme / Plan de routes / Plan de ponts	KEI
M. Kazuyuki Hiraoka	Conception des ponts (I)	KEI
M. Toshinori Toda	Conception des ponts (II)	KEI
M. Hidetaka Sagara	Etude des conditions naturelles (I)	KEI
M. Masao Aizawa	Etude des conditions naturelles (II)	KEI
M. Ryouhei Watanabe	Planification d'exécution / avant-métré / considérations socio-environnementales (I)	KEI
M. Sou Yamajuku	Planification d'exécution / avant-métré / considérations socio-environnementales (II)	KEI
M. Kazuo Ando	Interprète (I)	KEI (auxiliaire)
M. Gentarou Suzuki	Interprète (II)	KEI (auxiliaire)
M. Shuichi Yashiro	Coordinateur	KEI

2) Explication de la synthèse du concept de base

Tâches / Position	Nom	Affiliation
Vue d'ensemble (Chef de projet)	M. Eizen Irei	Représentant Résident, Bureau de la JICA au Sénégal
Gestion de projet	M. Masahiko Egami	Equipe des routes, du transport et de l'énergie électrique, Groupe 1 des affaires de la division de la coopération financière non remboursable - JICA
Chargé de programme / Plan de routes / Plan de ponts	M. Minoru Miura	KEI
Conception des ponts (I)	M. Hidetaka Sagara	KEI
Planification d'exécution / avant-métré / considérations socio-environnementales (I)	M. Ryouhei Watanabe	KEI
Planification d'exécution / avant-métré / considérations socio-environnementales (II)	M. Sou Yamajuku	KEI
Interprète (I)	M. Kazuo Ando	Translation Centre Pioneer

Annexe 2

Programme d'étude

2. Calendrier de l'étude

1) Etude sur le terrain (28 mai ~ 11 juillet 2006)

No. des jours	Mois	Date	Jour	Yamauchi	Egami	Miura	Hiraoka	Toda	Sagara	Aizawa	Watanabe	Yamajuku	Ando	Suzuki	Yashiro	
1	Mai	28	D	Narita 11:10 → Paris 16:40 (JL405)									Narita 11:10 → Paris 16:40 (JL405)			
2		29	L	Paris 16:30 → Dakar 20:15 (AF718)									Paris 16:30 → Dakar 20:15 (AF718)			
3	30	Mar.		Visite de politesse à l'ambassade du Japon / Visite de politesse à l'AAATR / Dakar 15:30 → Bamako 17:00 (V7 730)				Visite de politesse à l'ambassade du Japon / Visite de politesse à l'AAATR				Visite de politesse à l'ambassade du Japon / Visite de politesse à l'AAATR / Dakar 15:30 → Bamako 17:00 (V7 730) (à l'exception de M. Suzuki)				
4		31	Mer.	Visite de politesse à la JICA / Concertations avec le DNR au sujet des minutes / Visite de politesse au ministre de l'Équipement et du Transport / Réunion avec le DNR				Déplacement de Dakar vers le site du pont du Falémé				Avec l'équipe de la mission de la JICA / Déplacement de Dakar vers le site du pont de Falémé / Avec l'équipe de la mission de la JICA				
5	Juin	1	J	Concertations avec l'Agence des routes / Concertations au sujet des minutes, signature			Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Etude de site (pont de Falémé)		Avec l'équipe de la mission de la JICA / Etude de site (pont de Falémé) / Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain					
6		2	V	Visite de politesse au Premier ministre / Déplacement vers Kita / Visite de politesse au gouverneur de la province de Kai				Etude de site (pont de Falémé)		Avec l'équipe de la mission de la JICA / Etude de site (pont de Falémé) / Avec l'équipe de la mission de la JICA						
7		3	S	Etude de site (pont de Balé) → Déplacement vers Bamako				Etude de site (pont de Falémé)		Avec l'équipe de la mission de la JICA / Etude de site (pont de Falémé) / Avec l'équipe de la mission de la JICA						
8		4	D	Bamako 13:45 → Dakar 15:40 (KQ 512)				Déplacement du site vers Dakar				Avec l'équipe de la mission de la JICA / Déplacement du site vers Dakar / Avec l'équipe de la mission de la JICA				
9		5	L	Discussions au sein de l'équipe de la mission d'étude												
10		6	Mar.	Visite de politesse au bureau de la coopération économique et financière / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes au sujet des minutes			Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Visite de politesse au bureau de la coopération économique et financière / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Avec l'équipe de la mission de la JICA / Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain / Visite de politesse au bureau de la coopération économique et financière / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes			
11		7	Mer.	Signature des minutes / Visite de politesse au ministre des Infrastructures, Equipement, Transports terrestres et Transports maritimes intérieurs				Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Concertations avec l'Agence pour la construction des routes		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Narita 11:10 → Paris 16:40 (JL405) / Avec l'équipe de la mission de la JICA / Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes		
12		8	J	Visite de politesse à la NEPAD / Compte-rendu à l'ambassade du Japon / Dakar 23:00 → Paris 6:20 (AF719)			Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Concertations avec l'Agence pour la construction des routes / Compte-rendu à l'ambassade du Japon (à l'exception de M. Sagara)		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Paris 16:30 → Dakar 20:15 (AF718) / Visite de politesse à la NEPAD / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes / Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain / Concertations avec l'Agence pour la construction des routes			
13		9	V	Paris 19:05 → Narita (13:55) (JL406)			Dakar (15:00) → Bamako (16:30) V7 732									
14		10	S	Arrivée au Japon												
10-5		11	D	Discussions au sein de l'équipe de la mission / Organisation de la documentation recueillie												
16		12	L	Concertations avec la DNR		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Concertations avec la DNR		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Concertations avec la DNR		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		
17		13	Mar.	Collecte d'information / Organisation de la documentation		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Collecte d'information / Organisation de la documentation		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		Collecte d'information / Organisation de la documentation		Préparation de la nouvelle consignation sur le terrain		
18		14	Mer.	Etude de site (ponts du Bafing et du Balé)			Bamako → Dakar		Etude de site (ponts du Bafing et du Balé)			Déplacement de Bamako à Dakar		Organisation de la documentation / Elaboration du compte-rendu		
19		15	J	Concertations avec les organismes concernés / Collecte d'informations			Etude de site (ponts du Bafing et du Balé)			Concertations avec les organismes concernés / Collecte d'informations		Déplacement de Bamako à Dakar		Concertations avec les organismes concernés / Collecte d'informations		
20		16	V	Déplacement de Bamako à Dakar			Etude de site (ponts du Bafing et du Balé)			Repos momentané		Collecte d'informations		Etude de site (pont de Falémé)		
21		17	S	Etude de site (pont de Falémé)			Organisation de la documentation			Etude de site (pont de Falémé)		Concertations avec les organismes concernés / Collecte d'informations		Etude de site (pont de Falémé)		
22		18	D	Concertations avec l'AAATR / Organisation de la documentation			Organisation de la documentation			Organisation de la documentation		Organisation de la documentation		Organisation de la documentation		
23		19	L	Déplacement de Dakar à Bamako			Déplacement de Bamako à Dakar			Déplacement de Dakar à Bamako			Déplacement de Bamako à Dakar			
24		20	Mar.	Organisation de la documentation / Elaboration du compte-rendu			Etude sur le terrain du pont de Falémé			Etude de site (pont de Falémé)			Etude de site (pont de Falémé)			
25		21	Mer.	Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			
26		22	J	Déplacement de Dakar à Bamako			Déplacement de Bamako à Dakar			Déplacement de Dakar à Bamako			Déplacement de Bamako à Dakar			
27		23	V	Organisation de la documentation / Elaboration du compte-rendu			Etude sur le terrain du pont de Falémé			Etude de site (pont de Falémé)			Etude de site (pont de Falémé)			
28		24	S	Etude sur le terrain du pont de Falémé			Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			Etude de site (pont de Falémé)			Etude de site (pont de Falémé)			
29		25	D	Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			
30		26	L	Elaboration du compte-rendu			Déplacement de Dakar à Bamako			Concertations avec la DNR / Organisation de la documentation			Elaboration du compte-rendu			
31		27	Mar.	Elaboration du compte-rendu			Déplacement de Dakar à Bamako			Concertations avec les donateurs de l'UE / Elaboration du compte-rendu			Organisation de la documentation / Elaboration du compte-rendu			
32		28	Mer.	Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			
33		29	J	Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Concertations avec les organismes concernés / Elaboration du compte-rendu			
34		30	V	Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			
35	Juil.	1	S	Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			
36		2	D	Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec les organismes concernés / Elaboration du compte-rendu			Etude sur le terrain du Corridor du Nord			Elaboration du compte-rendu			
37		3	L	Déplacement de Dakar à Bamako			Concertations avec la DNR / Elaboration du compte-rendu			Etude sur le terrain du Corridor du Nord			Elaboration du compte-rendu			
38		4	Mar.	Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			
39		5	Mer.	Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			
40		6	J	Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			Concertations avec l'AAATR / Elaboration du compte-rendu			
41		7	V	Concertations avec l'AAATR / Compte-rendu de retour au Japon à l'ambassade du Japon			Etude de site (ponts du Bafing, du Balé et du Falémé) jusqu'au 26 juillet / Dakar (23:00) → Paris (6:20) sur AF719 le 27 juillet / Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406 le 28 juillet / Arrivée au Japon le 29 juillet			Concertations avec l'AAATR / Compte-rendu de retour au Japon à l'ambassade japonaise			Elaboration du compte-rendu			
42		8	S	Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			Elaboration du compte-rendu			
43		9	D	Dakar (23:00) → Paris (6:20) sur AF719			Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			Dakar (23:00) → Paris (6:20) sur AF719			Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			
44		10	L	Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			Paris (19:05) → Narita (13:55) sur JL406			
45		11	Mar.	Arrivée au Japon												

2) Calendrier de la mission d'explication de la synthèse du concept de base (26 novembre ~9 décembre 2006)

No. des jours	Mois	Date	Jour	Irei	Egami	Miura, Sagara, Watanabe, Yamajuku, Ando	
1	Nov.	26	D		Narita → Paris 11:05 (JL 405) 15:45		
2		27	L		Paris → Dakar 16:40 (AF 718) 21:25		
3		28	Mar.		Visite de politesse à l'ambassade du Japon et au gouvernement sénégalais		Visite de politesse à l'ambassade du Japon Visite de politesse et concertations au ministère des Infrastructures, Équipement, Transports du Sénégal (Confirmation préalable des sujets des concertations de la séance avec les deux pays)
4		29	Mer.		Concertations avec l'agence de la construction des routes du Sénégal Collecte d'information auprès d'autres donateurs (FAD, BAD, BID) Dakar → Bamako 15:00 (V7704) 16:30		
5		30	J		Visite de politesse au ministère de l'Équipement et du Transport du Mali / Confirmation préalable des sujets des concertations de la séance avec les deux pays Collecte d'information auprès d'autres donateurs (FAD, BAD)		
6	Déc.	1	V		Explication à l'Agence nationale des routes du mali (Principalement au sujet des ponts du Balé et du Bafing)		
7		2	S		Discussions au sein de l'équipe de la mission		
8		3	D		Dakar → Bamako 16:20 (KQ513) 18:10		Discussions au sein de l'équipe de la mission
9		4	L		(Concertations)		Explication conjointe avec les deux pays
10		5	Mar.		Concertations concernant les minutes, signature		Concertations avec les deux pays concernant les minutes, signature
11		6	Mer.		Discussions au sein de l'équipe de la mission Bamako → Dakar 17:20 (V7705) 18:50		Discussions au sein de l'équipe de la mission Bamako → Dakar 17:20 (V7705) 18:50
12		7	J		Compte-rendu à l'ambassade du Japon		Compte-rendu à l'ambassade du Japon
13	8	V		Dakar → Paris 23:40 (AF 719) 06:05			
14	9	S		Paris → Narita 16:45 (JL 416) 12:40			

Annexe 3

Liste des personnes concernées des parties malienne et sénégalaise

Liste des personnes concernées

République du Sénégal

Ministère de l'Economie et des Finances : MEF

M. WAGUE Massar Directeur de la Coopération Economique et Financière, MEF
M. DIAGNE Amadou Chargé de Programme

Ministère des Infrastructures, de l'Équipement, des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs

M. GAYE Thiero M. Directeur de Cabinet
M. KOUTA BOUGOUMA CT2/MIETTMI
M. FATY Malang Chef Division DTP/MIETTMI

Agence Autonome des Travaux Routiers : AATR

M. NDIAYE Ibrahima Directeur Général de l'AATR
M. DIAGNE Mactar Directeur Financier et Comptable
M. OUMAR SY Directeur Technique/AATR
M. NDONG Dominique Directeur Technique
M. FAYE Mbar Coly Chef Cellule Passation des Marchés
M. SY Oumar Chef Division de l'Appui aux Travaux
M. TRAORE Karamoko Chef de Projet

Ministère du NEPAD, de l'Intégration Economique Africaine et de la Politique de Bonne Gouvernance

M. DIENE Mouhamadou L. Conseiller Technique, NEPAD
M. SECK Mamadou M. Conseiller Technique

Banque africaine de développement (BAD), Fonds africain de développement

M. DIOUF SIDIBE MAIMOUNA Spécialiste d'Infrastructure
M. BANTUL MUKENA Country Project Officer, Senegal Regional Office

Fonds européen de développement

M. DIOP Maimounatou Ndiaye Chargé de Programme à la Délégation de la Communauté Européenne

République du Mali

Primature

M. MAIGA Ousmane Issoufi Premier Ministre

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

M. DIARRA Seydou D. Directeur Adjoint de la Coopération Internationale

M. KEITA Taoulé Chargé de Dossier, Direction de la Coopération Internationale

Ministère de l'Équipement et des Transports

M. KOITA Abdoulaye Ministre de l'Équipement et des Transports

M. SANGHO Khalilou Bougounno Secrétaire Général

La Direction Nationale des Routes : DNR

M. KEITA Gabounné Directeur National des Routes

M. DIALLO Issa Hassimi Directeur National Adjoint des Routes

M. DEMBELE Modibo K. Chef Division Etudes et Planification, DNR

M. KONE Sidi Mohamed Chef Section Technologie et Recherche, DNR

M. N'DIAYE Moussa Chef Division Travaux, Contrôle et Technologie, DNR

M. KEITA Mamadou N. Chef Section Etude, DNR

M. DOUVOURE Boubacar J. Chef Service des Données routières, DNR

M. TRAORE Mary Service des Données routières, DNR

M. TRAORE Adama Service des Données routières, DNR

M. KEITA Boubacar Chef de Projet Kita-Sekokoto, DNR

M. ALI Almeimoune Chef de Projet Kita-Saraya-Kédougou, DNR

M. TOUVE Issoufou Ingénieur de Direction des Routes

Banque Islamique de Développement

M. DIOUF Lamine Field Subregional Representative

Fonds Européen de Développement

M. DIOP Maimounatou Ndiaye Chargé de Programme à la Délégation de la
Communauté Européenne

M. Valère Mathijis Expert à la CE

Fonds africain de développement

M. Jean Pierre Rigoulot Représentant Resident de la BAD au Mali

M. BA Mahamadou Samba Principal Agronomist, Country Office Officer

Direction National de la Planification et de la Statistique

M. DIALL Oumar Service de la Planification

Cercle de Kita

M. Ibrahim Hama Préfet du Cercle de Kita

Annexe 4

Procès-verbal des discussions

1) 現地調査
・マリ国

Procès-verbal des Réunions
de
l'Etude du Concept de Base
sur
le Projet de Construction des Ponts
en République du Mali et en République du Sénégal

A la suite de l'étude préparatoire effectuée au mois de février 2004, le gouvernement du Japon a décidé de mettre en oeuvre une étude du concept de base sur le projet de construction de ponts (désigné ci-après « le Projet ») et a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après « la JICA ») d'effectuer cette étude.

Pour ce faire, la JICA a envoyé au Mali et au Sénégal, du 30 mai au 9 juillet 2006, une mission d'étude conduite par Monsieur Kunihiro YAMAUCHI, Directeur du 1^{er} Groupe, Département de l'Aide Financière Non-Remboursable, JICA (désignée ci-après « la Mission »).

Pendant son séjour au Mali, la Mission a eu une série de discussions avec les autorités compétentes du Mali et a effectué des visites sur le terrain dans des zones faisant l'objet de l'étude.

A l'issue des discussions et des visites sur le terrain, les deux parties ont confirmé les principaux points mentionnés dans les pages suivantes. La Mission continuera l'Etude et rédigera le rapport de synthèse de l'étude du concept de base.

Fait à Bamako le 2 juin 2006



Mr. Kunihiro YAMAUCHI
Chef de la Mission d'Etude
Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA), Japon



Mr. Abdoulaye KOITA
Ministre de l'Equipeement et des Transports
République du Mali



Mr. Moustar OUANE
Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
République du Mali

1. Objectif du Projet

L'objectif spécifique du Projet est la construction de 3 ponts sur le fleuve Falémé (commun aux deux pays), le fleuve Bafing et le fleuve Balé en vue d'assurer la continuité de la route d'intégration régionale Kita-Sékokoto-Bafing-Falémé.

2. Zones faisant l'objet de l'étude

Les zones faisant l'objet de l'étude du présent Projet sont la région de Kayes du Mali et la région de Tambacounda du Sénégal. La localisation des zones est mentionnée dans l'Annexe-1.

3. Organisme responsable et Organisme d'exécution

L'organisme responsable est le Ministère de l'Équipement et des Transports du Mali.

L'organisme d'exécution est la Direction Nationale des Routes du Mali.

L'organigramme de la Direction Nationale des Routes est mentionné dans l'Annexe-2.

Le Mali et le Sénégal ont confirmé la création d'un comité du suivi dans le cadre du projet de construction du pont sur le fleuve Falémé (ouvrage commun aux deux pays).

4. Contenu du projet

Après les rencontres de la Mission avec les autorités du Mali et du Sénégal, le contenu du projet a été défini comme suit :

Un Pont sur le fleuve Falémé (ouvrage commun aux deux pays) 310 mètres

. Largeur de pont : 11,1 mètres (largeur de chaussée ayant deux voies : 3,5 mètres par voie et largeur de trottoir et autres : 2,05 mètres par côté)

. Localisation de pont : La localisation provisoire est mentionnée dans l'Annexe-3.

Un Pont sur le fleuve Bafing (247 mètres) et un Pont sur le fleuve Balé (154 mètres)

. Largeur de pont : 11,1 mètres (largeur de chaussée ayant deux voies : 3,5 mètres par voie et largeur de trottoir et autres : 2,05 mètres par côté)

. Localisation de pont : La localisation provisoire est mentionnée dans l'Annexe-3.

Il convient de noter que les dimensions réelles des 3 ponts seront déterminées après l'étude du concept de base.

5. Programme de l'aide financière non-remboursable du Japon

5-1. La partie malienne a pris connaissance des modalités de mobilisation du programme de l'aide financière non-remboursable du Japon (expliqué par la Mission), mentionné dans l'Annexe-4.

5-2. La partie malienne s'est engagée à prendre les mesures nécessaires, mentionnées dans l'Annexe-5, pour le bon déroulement du Projet conformément aux conditions de mobilisation de l'aide financière non-remboursable du Japon.

6. Calendrier de l'Étude

6-1. Le Consultant continuera l'Étude jusqu'au 9 juillet 2006 dans les deux pays.

6-2. La Mission rédigera le rapport de synthèse de l'étude du concept de base en français et qui fera

l'objet d'une mission de restitution au Mali et au Sénégal vers la fin octobre 2006.

6-3. A l'issue de conclusion du rapport de synthèse de l'étude du concept de base, la JICA établira le rapport final de l'étude du concept de base et le fera parvenir au Mali et au Sénégal avant la fin décembre 2006.

7. Divers

7-1. La partie malienne s'est engagée à discuter sur les points mentionnés ci-dessous dans le comité de suivi du projet et à rendre compte de ces constats à la partie japonaise avant la fin octobre 2006. En outre, la partie malienne a confirmé la nécessité de conclure le protocole d'accord entre les deux pays avant la signature de l'Echange de Notes ;

- . Procédures de l'exécution du présent Projet (contrat du Consultant, Arrangement Bancaire, etc.) ;
- . Confirmation des dispositions à prendre (mesures pour exonération des taxes, acquisition du terrain, construction des installations frontalières, etc.) par chaque gouvernement (le Mali et le Sénégal) ;
- . Désignation d'un pont sur la Falémé.

7-2. La partie malienne s'est engagée à transmettre à la partie japonaise la preuve de la désignation des membres du comité de suivi du projet avant le 12 juin 2006.

7-3. La partie malienne a informé la Mission de l'existence du permis environnemental signé par le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, le 08 août 2005.

7-4. La partie malienne s'est engagée à faciliter, pour la Mission, l'obtention des autorisations de déplacement pour toute la durée de son séjour au Mali.

7-5. La partie malienne s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des membres de la Mission pour toute la durée de son séjour au Mali.

7-6. La partie malienne affectera à la Mission pour toute la durée de son séjour au Mali des homologues en nombre nécessaire pour l'exécution de l'étude.

7-7. La partie malienne présentera à la Mission les réponses du questionnaire soumis par la Mission avant le 12 juin 2006.

7-8. La partie malienne et la Mission ont convenu que, lors de l'explication du contenu du rapport synthèse du concept de base, les deux parties se réunissent avec la partie sénégalaise, tous ensemble, pour avoir des discussions.

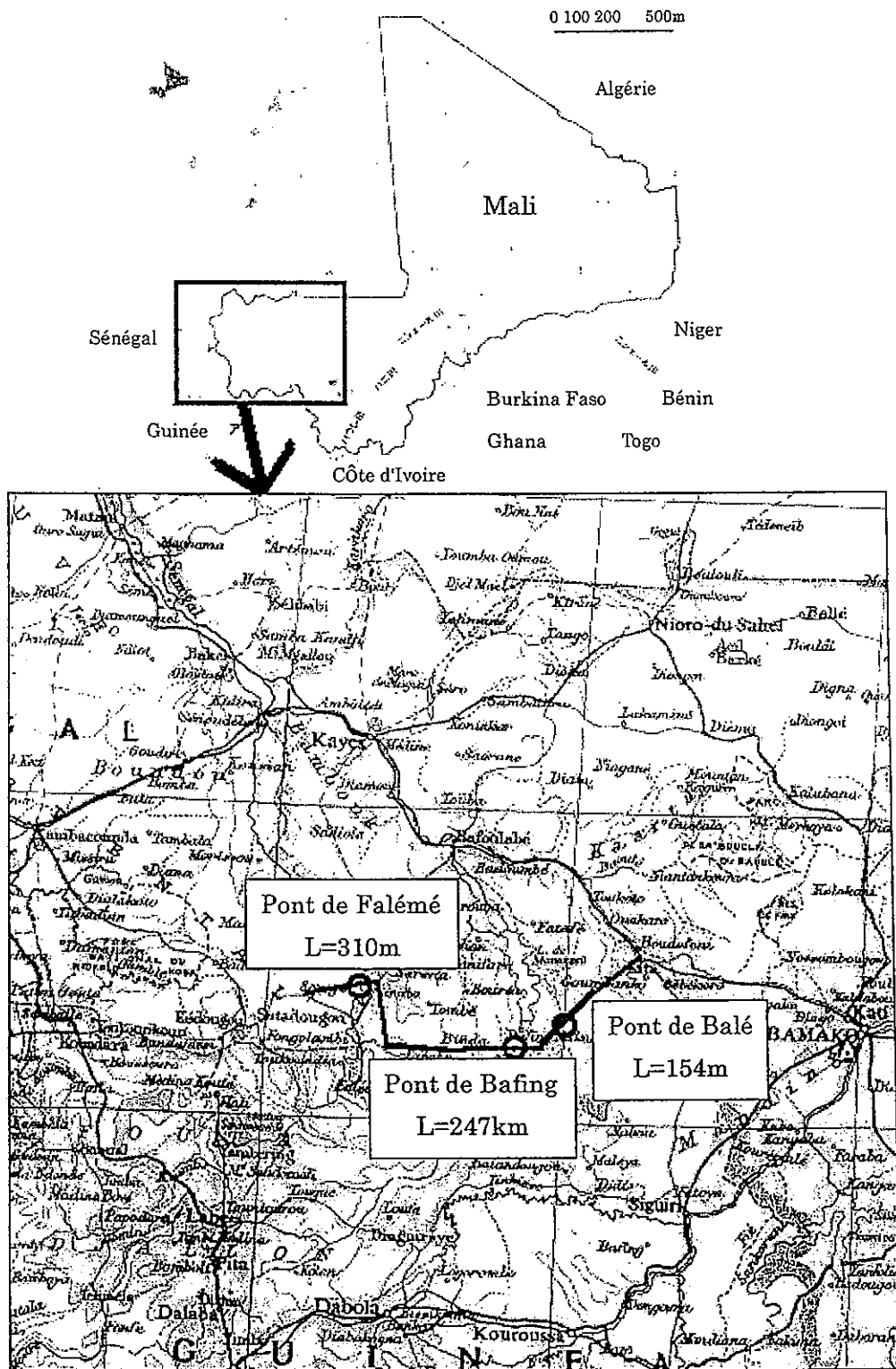
Annexe-1 : Cartes des zones faisant l'objet de la présente étude

Annexe-2 : Organigramme de la Direction Nationale des Routes

Annexe-3 : Carte de localisation provisoire de construction de ponts

Annexe-4 : Programme d'aide financière non-remboursable du Japon

Annexe-5 : Principaux Travaux à exécuter par chaque gouvernement

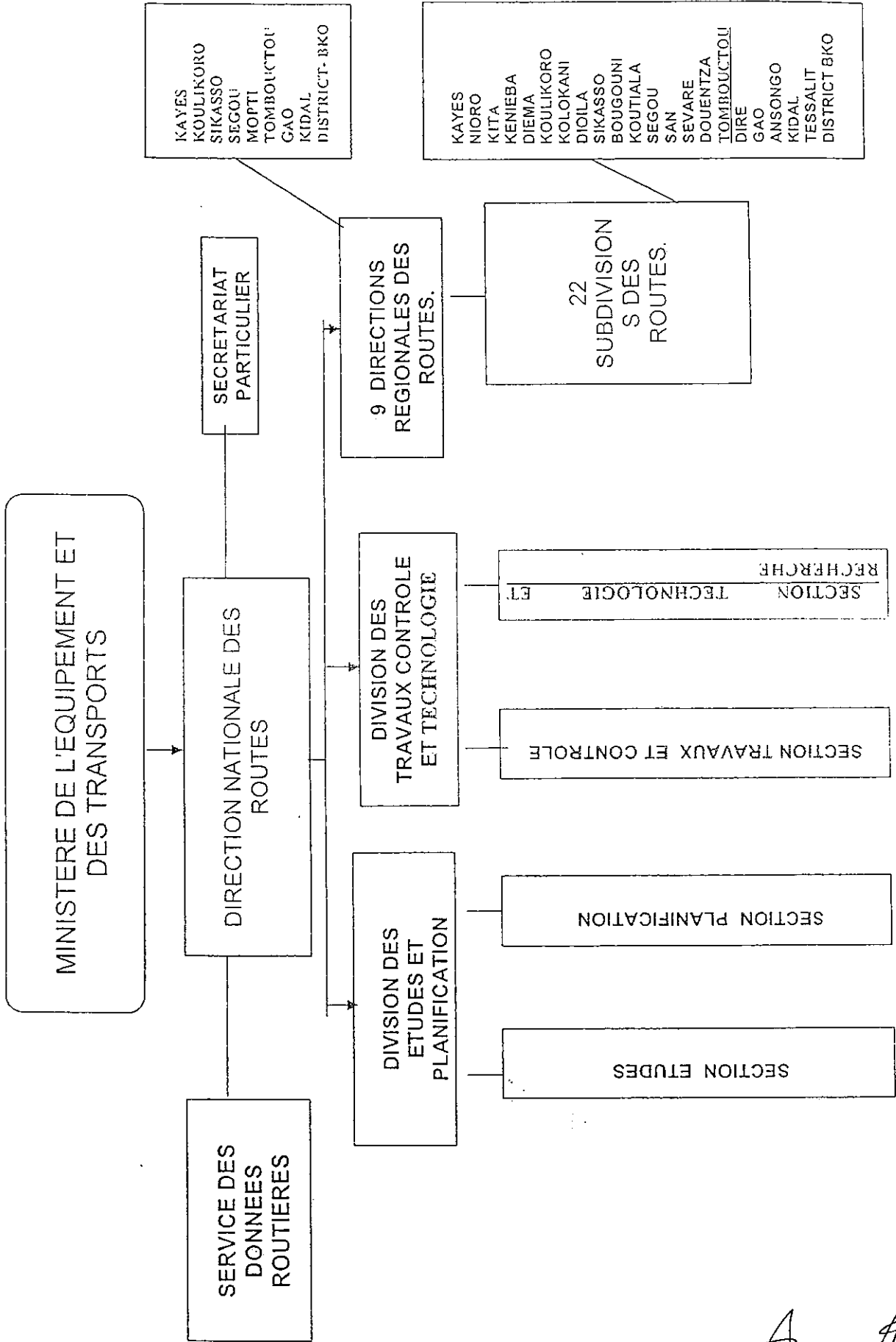


Zones faisant l'objet de l'Etude

ky

A E

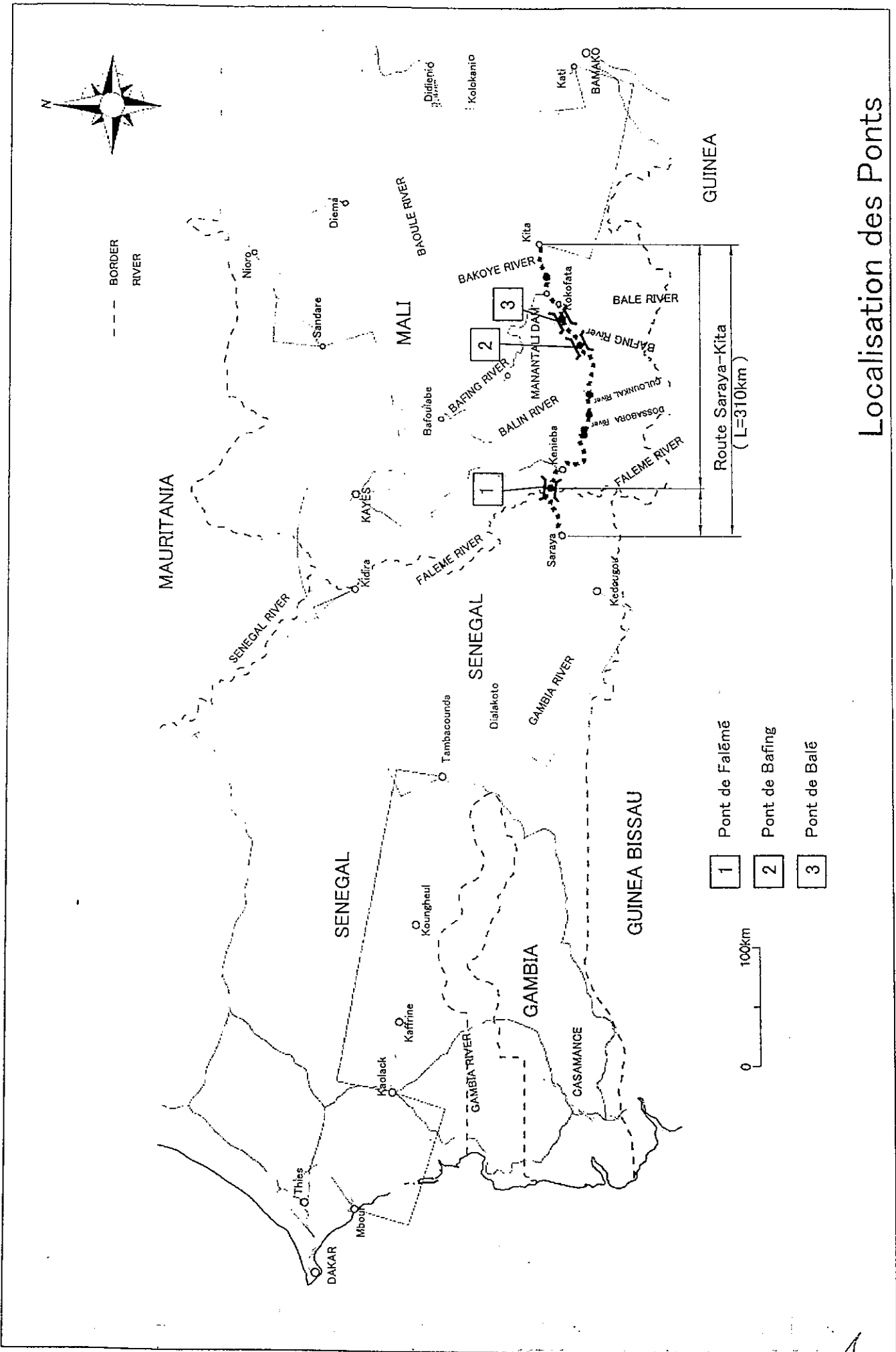
organigramme de la Direction Nationale des Routes (DNR)



fy

A E

Localisation des Ponts



Programme de l'Aide Financière Non-Remboursable du Japon

PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

Le Programme d'aide financière non-remboursable accorde à un pays bénéficiaire des fonds non-remboursables qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (services techniques ou transport des produits, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et réglementations y afférentes du Japon.

L'aide financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don en nature au pays bénéficiaire.

1. Procédure de l'aide financière non-remboursable

Le programme d'aide financière non-remboursable est exécuté selon la procédure suivante :

1) Demande (requête effectuée par le pays bénéficiaire)

Etudes (étude préliminaire / étude du concept de base effectuées par la JICA)

Estimation et Approbation (estimation par le Gouvernement du Japon et approbation

par le Conseil des ministres du Japon)

Détermination de l'exécution (Echange de Notes entre les deux gouvernements)

Exécution (mise en oeuvre du Projet)

2) Lors de la première étape, la requête présentée par le pays bénéficiaire est examinée par le Gouvernement du Japon (Ministère des Affaires Etrangères) afin de déterminer si elle est pertinente dans le cadre de l'aide financière non-remboursable. Au cas où il serait confirmé que la requête est prioritaire en tant que projet d'aide financière non-remboursable, le Gouvernement du Japon demande à la JICA de procéder à une étude.

Lors de la seconde étape, l'étude (étude du concept de base) est effectuée par la JICA ayant conclu un contrat avec une société de consultation japonaise chargée de l'exécution de cette étude.

Lors de la troisième étape (estimation et approbation), le Gouvernement du Japon décide, sur la base du rapport de l'étude du concept de base élaboré par la JICA, si le projet convient au cadre de l'aide financière non-remboursable. Il est ensuite soumis au Conseil des ministres pour approbation.

Lors de la quatrième étape (détermination de l'exécution), l'exécution du projet approuvé par le Conseil des ministres est officiellement déterminée par la signature de l'Echange de Notes entre les deux gouvernements.

Au fur et à mesure de l'exécution du projet, la JICA accélérera le processus d'exécution en apportant son soutien au pays bénéficiaire pour la procédure d'appel d'offres, les signatures des contrats et les autres opérations nécessaires.

2. Contenu de l'étude

1) Contenu de l'étude

Le but de l'étude (étude du concept de base) effectuée par la JICA est de fournir un document de base permettant de déterminer si un projet est exécutable ou non dans le cadre du Programme d'aide financière non-remboursable du Japon. Le contenu de l'étude est le suivant : -

- Confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du projet.

- Evaluer la pertinence de l'aide financière non-remboursable aux points de vue technologique et socio-économique,
- Confirmer le concept de base du plan convenu après discussions entre les deux parties,
- Préparer un plan de base du projet, et
- Estimer les coûts du projet

Le contenu de la requête n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du projet doit être confirmé par rapport au cadre de l'aide financière non-remboursable du Japon.

Le Gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures pour assurer son indépendance lors de l'exécution du projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme de l'exécution du projet dans le pays bénéficiaire. L'exécution du projet est confirmée par tous les organismes concernés du pays bénéficiaire à travers du Procès-Verbal des discussions.

2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution du projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du concept de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Echange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du plan de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé.

3. Plan de l'aide financière non-remboursable du Japon

1) Echange de Notes (E/N)

L'aide financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements et dans lesquelles sont confirmés, entre autres, les objectifs, la durée, les conditions et le montant de l'aide.

2) La "durée de l'aide" s'inscrit dans l'année fiscale dans laquelle le Conseil des ministres a approuvé le projet. Toutes les procédures d'aide, Echange de Notes, conclusion des contrats avec le consultant et le contractant et paiement final à ceux-ci, doivent être achevées durant cette année fiscale.

Toutefois, en cas de retard lors de la livraison, de l'installation ou de la construction due à des éléments incontrôlables tels que le désastre naturel, la durée de l'aide financière non-remboursable pourra être prolongée d'une année fiscale supplémentaire après accord entre les deux gouvernements.

3) L'aide doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire.

Le terme "ressortissant japonais" signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.

Lorsque les deux gouvernements le jugent nécessaires, l'aide financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire).

Toutefois, dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir le consultant, l'entrepreneur et la société de commerce nécessaires à l'exécution de l'aide doivent en principe être exclusivement des ressortissants japonais.

4) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par le Gouvernement du Japon. Cette vérification est nécessaire car les fonds de l'aide financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

5) Dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire lors de l'exécution de l'aide financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes :

- Acquérir, dégager et niveler le terrain nécessaire pour les sites du projet, avant le commencement des travaux de construction,
- Assurer les installations de distribution d'électricité, d'approvisionnement et d'évacuation des eaux ainsi que les autres utilités nécessaires à l'intérieur et aux alentours du site,
- Prévoir les bâtiments nécessaires avant les travaux d'installation dans le cas où le projet consiste à fournir des équipements,
- Prendre en charge la totalité des dépenses pour l'exécution rapide du déchargement et du dédouanement dans le port de débarquement ainsi que le transport terrestre des produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable,
- Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, et
- Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis en relation avec la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, toutes les facilités nécessaires pour leur entrée et leur séjour dans le pays bénéficiaire pour l'exécution des travaux.

6) "Usage adéquat"

Le pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable de manière adéquate et efficace ainsi que de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance aussi bien que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable.

7) "Réexportation"

Les produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés à partir du pays bénéficiaire.

8) Arrangement Bancaire (A/B)

a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque agréée du Japon (ci-après dénommée la "Banque"). Le Gouvernement du Japon exécutera l'aide financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.

b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au Gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

9) Autorisation de Paiement (A/P)

Le gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la Banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

Principaux Travaux à exécuter par chaque gouvernement

No.	E L E M E N T S	Couvert par le Japon	Couvert par le pays bénéficiaire
1	Acquisition du terrain		●
2	Dégagement, nivellement et aménagement du terrain, si nécessaire		●
3	Construction de portes et de murs aux sites et autour des sites		●
4	Construction de parking	●	
5	Construction de voies (routes)		
	1)à l'intérieur du site	●	
	2)à l'extérieur du site		●
6	Construction de bâtiment	●	
7	Fourniture des facilités pour les distributions et d'autres facilités		
	1)Electricité		
	a.Branchement du réseau de distribution électrique jusqu'au site		●
	b.Installation de ligne électrique à l'intérieur du site	●	
	c.Installation de disjoncteur principal et de transformateur	●	
	2)Alimentation en eau		
	a.Aménagement de la conduite principale d'eau de la ville jusqu'au site		●
	b.Installation du système de drainage et d'égout (égouts des eaux usées, égout pluvial et d'autres) à l'intérieur du site	●	
	3)Drainage		
	a.Aménagement des égouts principaux de la ville (égout pluvial et d'autres) jusqu'au site		●
	b.Installation du système de drainage et d'égout (égouts des eaux usées, égout pluvial et d'autres) à l'intérieur du site	●	
	4)Gaz		
	a.Aménagement du réseau de distribution de gaz jusqu'au site		●
	b.Installation du système de fourniture de gaz à l'intérieur du site	●	
	5)Système téléphonique		
	a.Extension de la ligne téléphonique jusqu'au tableau de distribution du bâtiment		●
	b.Fourniture du tableau de distribution et extension de la ligne après le tableau de distribution	●	
	6)Mobiliers et Equipements		
	a.Meubles de bureau généraux (moquettes, rideaux, tables, chaises et autres)		●
	b.Equipements pour le projet	●	
8	Prise en charge des commissions suivantes de la banque de change japonaise pour les services bancaires basés sur les arrangements bancaires (A/B)		
	1)Commission de notification de l'autorisation de paiement (A/P)		●
	2)Commission de paiement		●
9	Déchargement et Dédouanement au port de débarquement du pays bénéficiaire		
	1)Transport vers le pays bénéficiaire par mer (air) de produits originaires du Japon	●	
	2)Exonération d'impôts et dédouanement des produits au port de débarquement du pays bénéficiaire		●
	3)Transport interne du pays entre le port de débarquement et le site	(●)	(●)
10	Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre du contrat toute l'aide nécessaire pour assurer leur arrivée dans le pays bénéficiaire et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter lesdits services		●
11	Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés		●
12	Exploitation en maintenance correcte et efficace des installations construites et des équipements fournis dans le cadre de l'aide financière non-remboursable		●
13	Prise en charge de toutes dépenses, autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable, nécessaires à la construction des installations et au transport et montage des équipements		●

Procès-verbal des Réunions
de
l'Etude du Concept de Base
sur
le Projet de Construction des Ponts
en République du Sénégal et en République du Mali

A la suite de l'étude préparatoire effectuée au mois de février 2004, le gouvernement du Japon a décidé de mettre en oeuvre une étude du concept de base sur le projet de construction de ponts (désigné ci-après « le Projet ») et a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après « la JICA ») d'effectuer cette étude.

Pour ce faire, la JICA a envoyé au Sénégal et au Mali, du 30 mai au 9 juillet 2006, une mission d'étude conduite par Monsieur Kunihiro YAMAUCHI, Directeur du 1^{er} Groupe, Département de l'Aide Financière Non-Remboursable, JICA (désignée ci-après « la Mission »).

Pendant son séjour au Sénégal, la Mission a eu une série de discussions avec les autorités compétentes du Sénégal et a effectué des visites sur le terrain dans des zones faisant l'objet de l'étude.

A l'issue des discussions et des visites sur le terrain, les deux parties ont confirmé les principaux points mentionnés dans les pages suivantes. La Mission continuera l'Etude et rédigera le rapport de synthèse de l'étude du concept de base.

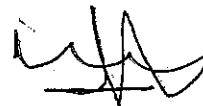
Fait à Dakar le 7 juin 2006



Mr. Kunihiro YAMAUCHI
Chef de la Mission d'Etude
Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA), Japon



Mr. Mactar DIAGNE
Directeur Général par Intérim de l'Agence
Autonome des Travaux Routiers (AATR)
République du Sénégal



Mr. Massar WAGUE
Directeur de la Coopération Economique et
Financière
République du Sénégal

1. Objectif du Projet

L'objectif spécifique du Projet est la construction de 3 ponts sur le fleuve Falémé (commun aux deux pays), le fleuve Bafing et le fleuve Balé (au Mali) en vue d'assurer la continuité de la route d'intégration régionale Kita -Saraya – Kédougou.

2. Zones faisant l'objet de l'étude

Les zones faisant l'objet de l'étude du présent Projet sont la région de Tambacounda du Sénégal et la région de Kayes du Mali. La localisation des zones est mentionnée dans l'Annexe-1.

3. Organisme responsable et Organisme d'exécution

L'Organisme responsable est le Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs (MIETTMI) du Sénégal.

L'Organisme d'exécution est l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) du Sénégal.

L'organigramme de l'AATR est mentionné dans l'Annexe-2.

Le Sénégal et le Mali ont confirmé la création d'un comité de suivi du projet (désignation provisoire du comité) dans le cadre du projet de construction du pont sur le fleuve Falémé (ouvrage commun aux deux pays).

4. Contenu du projet

Après les rencontres de la Mission avec les autorités du Sénégal et du Mali, le contenu du projet a été défini comme suit :

Un Pont sur le fleuve Falémé (ouvrage commun aux deux pays) 310 mètres

- . Largeur de pont : 11,1 mètres (largeur de chaussée ayant deux voies : 3,5 mètres par voie et largeur de trottoir et autres : 2,05 mètres par côté)
- . Localisation de pont : La localisation provisoire est mentionnée dans l'Annexe-3.

Il convient de noter que les dimensions réelles du pont seront déterminées après l'étude du concept de base.

5. Programme de l'aide financière non-remboursable du Japon

5-1. La partie sénégalaise a pris connaissance des modalités de mobilisation du programme de l'aide financière non-remboursable du Japon (expliqué par la Mission), mentionné dans l'Annexe-4.

5-2. La partie sénégalaise s'est engagée à prendre les mesures nécessaires, mentionnées dans l'Annexe-5, pour le bon déroulement du Projet conformément aux conditions de mobilisation de l'aide financière non-remboursable du Japon.

6. Calendrier de l'Étude

6-1. Le Consultant continuera l'Étude jusqu'au 9 juillet 2006 dans les deux pays.

6-2. La Mission rédigera le rapport de synthèse de l'étude du concept de base en français et qui fera l'objet d'une mission de restitution au Sénégal et au Mali vers fin octobre 2006.

6-3. A l'issue de la conclusion du rapport de synthèse de l'étude du concept de base, la JICA établira le rapport final de l'étude du concept de base et le fera parvenir au Sénégal et au Mali avant fin décembre 2006.

7. Divers

7-1. La partie sénégalaise s'est engagée à discuter sur les points mentionnés ci-dessous dans le comité de suivi du projet et à rendre compte de ces constats à la partie japonaise avant fin octobre 2006. En outre, la partie sénégalaise a confirmé la nécessité de conclure le protocole d'accord entre les deux pays avant la signature de l'Echange de Notes ;

. Confirmation de bornes, droits de propriété, administration, responsabilité et répartition des charges de la gestion et de la maintenance, etc. du pont sur le fleuve Falémé entre le gouvernement sénégalais et le gouvernement malien ;

. Procédures de l'exécution du présent Projet (contrat du Consultant, Arrangement Bancaire, etc.) ;

. Confirmation des dispositions à prendre (mesures pour exonération des taxes, acquisition du terrain, construction des installations frontalières, etc.) par chaque gouvernement (le Sénégal et le Mali) ;

. Désignation du pont sur le fleuve Falémé

7-2. La partie sénégalaise s'est engagée à transmettre à la partie japonaise la preuve de la désignation des membres du comité de suivi du projet avant le 30 juin 2006.

7-3. La partie sénégalaise s'est engagée à établir le système et les procédures concernant la facilitation du passage douanier des matériaux de construction et personnes concernées par les travaux du projet en simplifiant les formalités de contrôle et de douanes.

7-4. La partie sénégalaise s'est engagée à autoriser l'approvisionnement en matériaux de construction et en main d'œuvre, soit au Sénégal, soit au Mali, et ceci en principe en donnant la priorité à ceux qui sont moins chers si la qualité est assurée à certain niveau requis.

7-5. La partie sénégalaise a informé la Mission de l'existence du permis environnemental signé par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés, le 19 / 12 / 2005. En ce qui concerne la pertinence du contenu dudit permis, la Mission discutera avec la partie sénégalaise sur le contenu du permis ainsi que le contenu des discussions entre les parties prenantes comprenant les populations locales, surtout pour ce qui concerne le plan de déménagement.

7-6. La partie sénégalaise s'est engagée à faciliter, pour la Mission, l'obtention des autorisations de déplacement pour toute la durée de son séjour au Sénégal.

7-7. La partie sénégalaise s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des membres de la Mission pour toute la durée de son séjour au Sénégal.

7-8. La partie sénégalaise s'est engagée à affecter, à la Mission pour toute la durée de son séjour au Sénégal, des homologues en nombre nécessaire pour l'exécution de l'étude.

7-9. La partie sénégalaise présentera à la Mission les réponses au questionnaire soumis par la Mission avant le 08 juin 2006.

7-10. La partie sénégalaise et la Mission ont convenu que, lors de l'explication du contenu du rapport de synthèse de l'étude du concept de base, les deux parties se réunissent avec la partie malienne, tous ensemble, pour avoir des discussions.

Annexe-1 : Cartes des zones faisant l'objet de la présente étude

Annexe-2 : Organigramme de l'AATR

Annexe-3 : Carte de localisation provisoire de construction de ponts

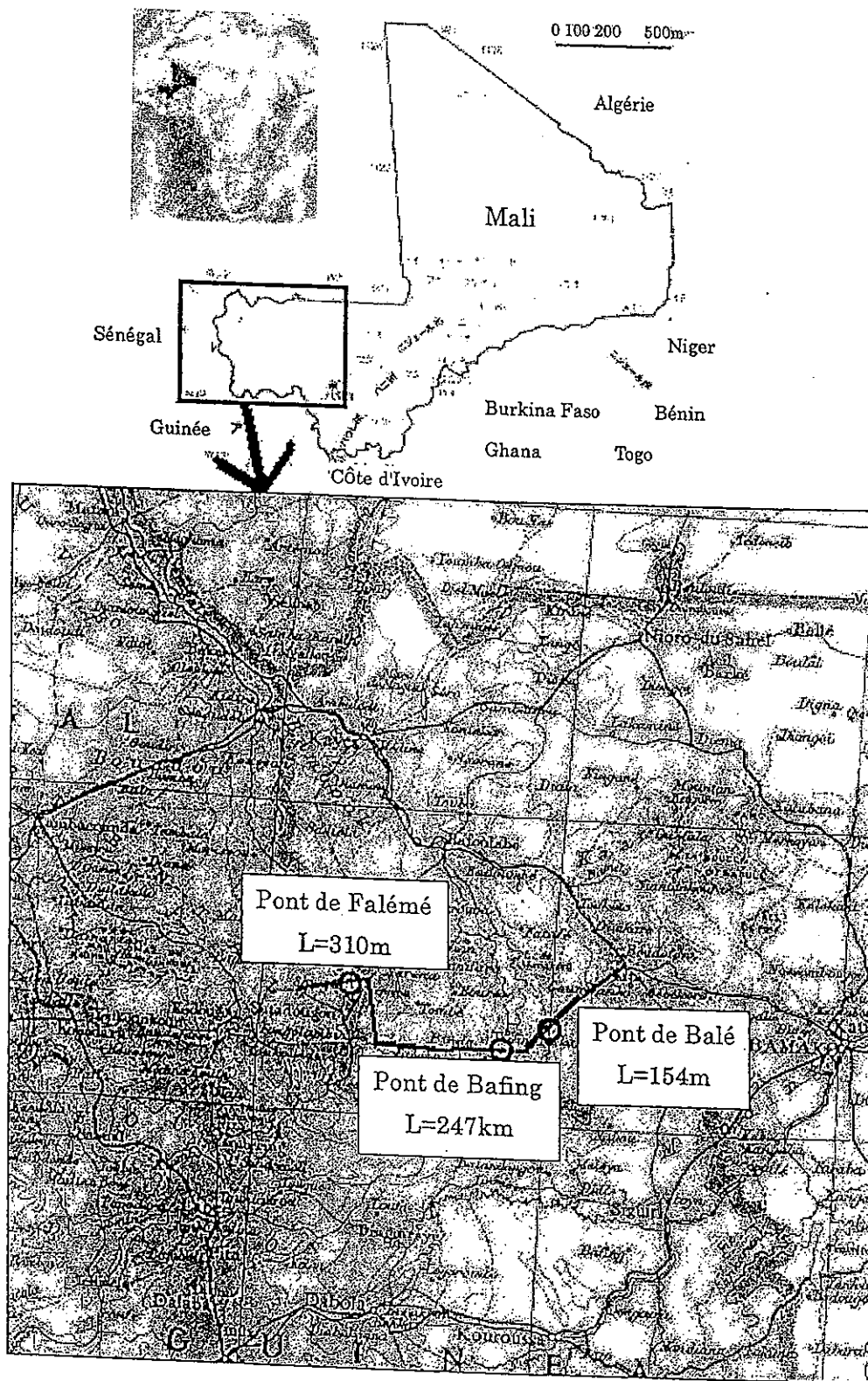
Annexe-4 : Programme d'aide financière non-remboursable du Japon

Annexe-5 : Principaux Travaux à exécuter par chaque gouvernement

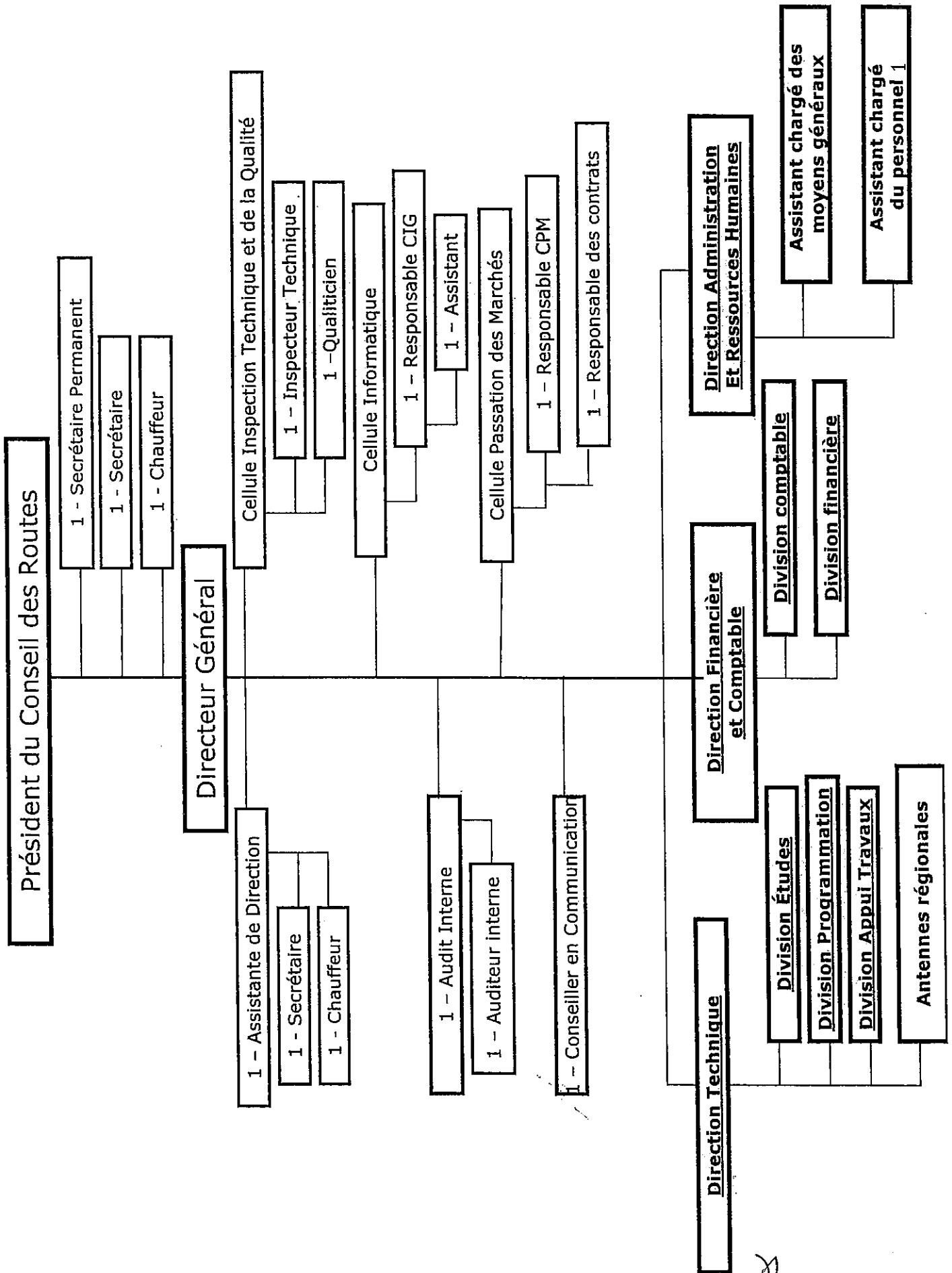
HI

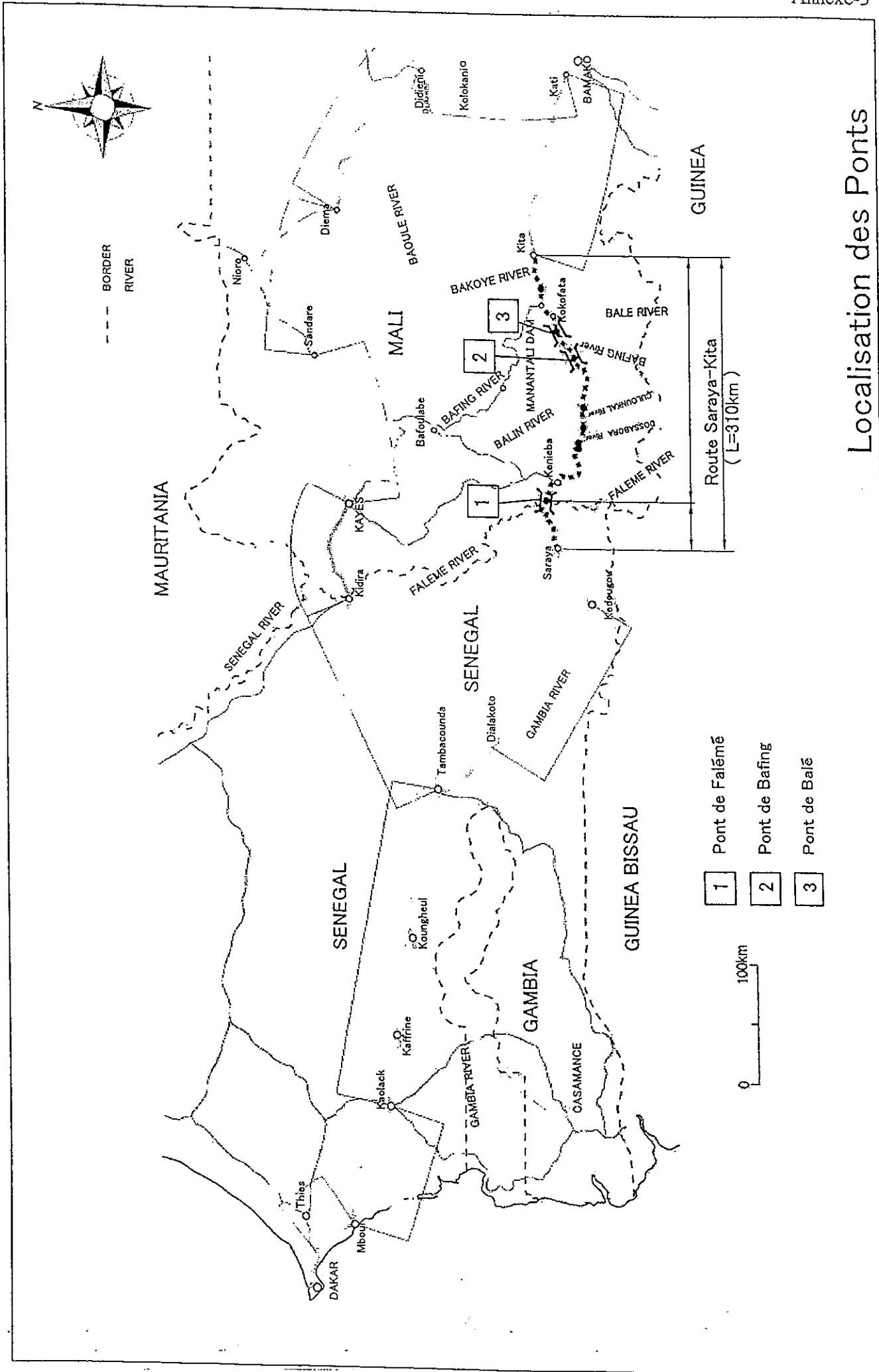
Uy

A



Zones faisant l'objet de l'Etude





Localisation des Ponts

A

Programme de l'Aide Financière Non-Remboursable du Japon

PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

Le Programme d'aide financière non-remboursable accorde à un pays bénéficiaire des fonds non-remboursables qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (services techniques ou transport des produits, etc.) pour le développement socio-économique du pays, selon les principes suivants et conformément aux lois et réglementations y afférentes du Japon.

L'aide financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don en nature au pays bénéficiaire.

1. Procédure de l'aide financière non-remboursable

Le programme d'aide financière non-remboursable est exécuté selon la procédure suivante :

1) Demande (requête effectuée par le pays bénéficiaire)

Etudes (étude préliminaire / étude du concept de base effectuées par la JICA)

Estimation et Approbation (estimation par le Gouvernement du Japon et approbation

par le Conseil des ministres du Japon)

Détermination de l'exécution (Echange de Notes entre les deux gouvernements)

Exécution (mise en oeuvre du Projet)

2) Lors de la première étape, la requête présentée par le pays bénéficiaire est examinée par le Gouvernement du Japon (Ministère des Affaires Etrangères) afin de déterminer si elle est pertinente dans le cadre de l'aide financière non-remboursable. Au cas où il serait confirmé que la requête est prioritaire en tant que projet d'aide financière non-remboursable, le Gouvernement du Japon demande à la JICA de procéder à une étude.

Lors de la seconde étape, l'étude (étude du concept de base) est effectuée par la JICA ayant conclu un contrat avec une société de consultation japonaise chargée de l'exécution de cette étude.

Lors de la troisième étape (estimation et approbation), le Gouvernement du Japon décide, sur la base du rapport de l'étude du concept de base élaboré par la JICA, si le projet convient au cadre de l'aide financière non-remboursable. Il est ensuite soumis au Conseil des ministres pour approbation.

Lors de la quatrième étape (détermination de l'exécution), l'exécution du projet approuvé par le Conseil des ministres est officiellement déterminée par la signature de l'Echange de Notes entre les deux gouvernements.

Au fur et à mesure de l'exécution du projet, la JICA accélérera le processus d'exécution en apportant son soutien au pays bénéficiaire pour la procédure d'appel d'offres, les signatures des contrats et les autres opérations nécessaires.

2. Contenu de l'étude

1) Contenu de l'étude

Le but de l'étude (étude du concept de base) effectuée par la JICA est de fournir un document de base permettant de déterminer si un projet est exécutable ou non dans le cadre du Programme d'aide financière non-remboursable du Japon. Le contenu de l'étude est le suivant :

- Confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du projet ainsi que les capacités de maintenance du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du projet,

- Evaluer la pertinence de l'aide financière non-remboursable aux points de vue technologique et socio-économique,
- Confirmer le concept de base du plan convenu après discussions entre les deux parties,
- Préparer un plan de base du projet, et
- Estimer les coûts du projet

Le contenu de la requête n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de l'aide financière non-remboursable. Le concept de base du projet doit être confirmé par rapport au cadre de l'aide financière non-remboursable du Japon.

Le Gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures pour assurer son indépendance lors de l'exécution du projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme de l'exécution du projet dans le pays bénéficiaire. L'exécution du projet est confirmée par tous les organismes concernés du pays bénéficiaire à travers du Procès-Verbal des discussions.

2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution du projet, la JICA effectue une sélection parmi les consultants enregistrés auprès de la JICA après avoir procédé à un examen des propositions soumises par ces derniers. Le consultant sélectionné procède à l'étude du concept de base et élabore le rapport sur la base des références fournies par la JICA.

A l'étape de conclusion du contrat entre le consultant et le pays bénéficiaire après l'Echange de Notes, la JICA recommande le même consultant que celui qui a participé à l'étude du plan de base afin d'assurer une cohérence technique entre l'étude du concept de base et le plan détaillé.

3. Plan de l'aide financière non-remboursable du Japon

1) Echange de Notes (E/N)

L'aide financière non-remboursable du Japon est accordée conformément aux Notes échangées entre les deux gouvernements et dans lesquelles sont confirmés, entre autres, les objectifs, la durée, les conditions et le montant de l'aide.

2) La "durée de l'aide" s'inscrit dans l'année fiscale dans laquelle le Conseil des ministres a approuvé le projet. Toutes les procédures d'aide, Echange de Notes, conclusion des contrats avec le consultant et le contractant et paiement final à ceux-ci, doivent être achevées durant cette année fiscale.

Toutefois, en cas de retard lors de la livraison, de l'installation ou de la construction due à des éléments incontrôlables tels que le désastre naturel, la durée de l'aide financière non-remboursable pourra être prolongée d'une année fiscale supplémentaire après accord entre les deux gouvernements.

3) L'aide doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire.

Le terme "ressortissant japonais" signifie les personnes physiques japonaises ou les personnes morales japonaises dirigées par des personnes physiques japonaises.

Lorsque les deux gouvernements le jugent nécessaires, l'aide financière non-remboursable peut être utilisée pour les produits ou les services d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire).

Toutefois, dans le cadre de l'aide financière non-remboursable, les principaux contractants, à savoir le consultant, l'entrepreneur et la société de commerce nécessaires à l'exécution de l'aide doivent en principe être exclusivement des ressortissants japonais.

4) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats en Yen japonais avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par le Gouvernement du Japon. Cette vérification est nécessaire car les fonds de l'aide financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

5) Dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire lors de l'exécution de l'aide financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions suivantes :

- Acquérir, dégager et niveler le terrain nécessaire pour les sites du projet, avant le commencement des travaux de construction,
- Assurer les installations de distribution d'électricité, d'approvisionnement et d'évacuation des eaux ainsi que les autres utilités nécessaires à l'intérieur et aux alentours du site,
- Prévoir les bâtiments nécessaires avant les travaux d'installation dans le cas où le projet consiste à fournir des équipements,
- Prendre en charge la totalité des dépenses pour l'exécution rapide du déchargement et du dédouanement dans le port de débarquement ainsi que le transport terrestre des produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable,
- Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, et
- Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis en relation avec la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, toutes les facilités nécessaires pour leur entrée et leur séjour dans le pays bénéficiaire pour l'exécution des travaux.

6) "Usage adéquat"

Le pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable de manière adéquate et efficace ainsi que de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance aussi bien que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par l'aide financière non-remboursable.

7) "Réexportation"

Les produits achetés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable ne doivent pas être réexportés à partir du pays bénéficiaire.

8) Arrangement Bancaire (A/B)

a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque agréée du Japon (ci-après dénommée la "Banque"). Le Gouvernement du Japon exécutera l'aide financière non-remboursable en procédant aux paiements en Yen japonais pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.

b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque au Gouvernement du Japon conformément à l'Autorisation de paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

9) Autorisation de Paiement (A/P)

Le gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la Banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

Principaux Travaux à exécuter par chaque gouvernement

No.	E L E M E N T S	Couvert par le Japon	Couvert par le pays bénéficiaire
1	Acquisition du terrain		●
2	Dégagement, nivellement et aménagement du terrain, si nécessaire		●
3	Construction de portes et de murs aux sites et autour des sites		●
4	Construction de parking	●	
5	Construction de voies (routes)		
	1) à l'intérieur du site	●	
	2) à l'extérieur du site		●
6	Construction de bâtiment	●	
7	Fourniture des facilités pour les distributions et d'autres facilités		
	1) Electricité		
	a. Branchement du réseau de distribution électrique jusqu'au site		●
	b. Installation de ligne électrique à l'intérieur du site	●	
	c. Installation de disjoncteur principal et de transformateur	●	
	2) Alimentation en eau		
	a. Aménagement de la conduite principale d'eau de la ville jusqu'au site		●
	b. Aménagement de la conduite d'eau à l'intérieur du site	●	
	3) Drainage		
	a. Aménagement des égouts principaux de la ville (égout pluvial et d'autres) jusqu'au site		●
	b. Installation du système de drainage et d'égout (égouts des eaux usées, égout pluvial et d'autres) à l'intérieur du site	●	
	4) Gaz		
	a. Aménagement du réseau de distribution de gaz jusqu'au site		●
	b. Installation du système de fourniture de gaz à l'intérieur du site	●	
	5) Système téléphonique		
	a. Extension de la ligne téléphonique jusqu'au tableau de distribution du bâtiment		●
	b. Fourniture du tableau de distribution et extension de la ligne après le tableau de distribution	●	
	6) Mobiliers et Equipements		
	a. Meubles de bureau généraux (moquettes, rideaux, tables, chaises et autres)		●
	b. Equipements pour le projet	●	
8	Prise en charge des commissions suivantes de la banque de change japonaise pour les services bancaires basés sur les arrangements bancaires (A/B)		
	1) Commission de notification de l'autorisation de paiement (A/P)		●
	2) Commission de paiement		●
9	Déchargement et Dédouanement au port de débarquement du pays bénéficiaire		
	1) Transport vers le pays bénéficiaire par mer (air) de produits originaires du Japon	●	
	2) Exonération d'impôts et dédouanement des produits au port de débarquement du pays bénéficiaire		●
	3) Transport interne du pays entre le port de débarquement et le site	(●)	(●)
10	Accorder aux ressortissants japonais dont les services pourraient être requis dans le cadre de la fourniture des produits ou dans le cadre du contrat toute l'aide nécessaire pour assurer leur arrivée dans le pays bénéficiaire et y permettre leur séjour afin qu'ils puissent exécuter lesdits services		●
11	Exonérer les ressortissants japonais de droits de douane, taxes intérieures et/ou autres levées fiscales imposées dans le pays bénéficiaire eu égard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés		●
12	Exploitation en maintenance correcte et efficace des installations construites et des équipements fournis dans le cadre de l'aide financière non remboursable		●
13	Prise en charge de toutes dépenses, autres que celles couvertes par l'aide financière non remboursable, nécessaires à la construction des installations et au transport et montage des équipements		●

NB : Les éléments de N°7 ci-dessus seront applicables au cas où le réseau concerné serait existant.

2) 基本設計概要説明調査

Procès-verbal des Réunions de
l'Etude du Concept de Base sur le Projet de Construction des Ponts
en République du Mali et en République du Sénégal

(Restitution du rapport de synthèse de l'étude du concept de base)

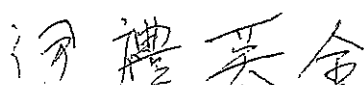
En vue d'effectuer une étude du concept de base sur le Projet de Construction des Ponts (de Falémé, de Bafing et de Balé) en République du Mali et en République du Sénégal (désignée ci-après « l'Etude »), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après « la JICA ») a délégué une mission au mois de mai 2006 au Sénégal et au Mali. A travers les discussions avec les autorités compétentes des deux Gouvernements et des visites sur le terrain, et à la lumière des travaux d'analyse au Japon, la JICA a élaboré le rapport de synthèse de l'étude du concept de base pour le Projet.

Pour expliquer le contenu de ce rapport aux autorités compétentes concernées, la JICA a délégué de nouveau une mission chargée de l'explication du rapport de synthèse de l'étude du concept de base (désignée ci-après « la Mission ») conduite par Monsieur Eizen IREI, Directeur du bureau de la JICA au Sénégal, du 27 novembre au 7 décembre 2006 au Mali et au Sénégal.

Après avoir tenu des séances de travail sectorielles regroupées au niveau de chaque pays, une réunion de synthèse à laquelle ont pris part le Mali, le Sénégal et la JICA s'est tenue à Bamako du 04 au 06 Décembre 2006.

A l'issue des discussions, les trois parties ont confirmé les points essentiels mentionnés dans les pages suivantes. La Mission poursuivra l'Etude et élaborera le rapport définitif de l'étude du concept de base.

Fait à Bamako le 5 décembre 2006



Mr. Eizen IREI
Chef de la Mission d'Etude
Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA), Japon



Mr. Bassirou Guisse
Directeur des Travaux Publics
Représentant de la partie sénégalaise du
Comité du suivi du projet
République du Sénégal



Mr. Issa Hassimi Diallo
Directeur National Adjoint des Routes
Représentant de la partie malienne du
Comité du suivi du projet
République du Mali

1. Contenu des discussions de la réunion de synthèse

1-1 Les trois parties ont discuté sur les points suivants :

- a. examen et adoption du contenu du rapport de synthèse de l'étude de base ;
- b. consultation entre les deux pays et élaboration du projet de protocole d'accord ;
- c. méthodologie d'élaboration des rapports d'avancement ;
- d. divers.

1-2 Les participants de cette réunion sont indiqués dans l'annexe.

2. Contenu du rapport de synthèse de l'étude du concept de base

Les Gouvernements malien et sénégalais ont donné leur accord de principe et accepté le contenu du rapport de synthèse de l'étude du concept de base, comprenant l'étendue de la coopération japonaise, expliqué par la Mission.

3. Etat d'avancement de la conclusion du Protocole d'accord entre les deux pays sur le pont frontalier

3-1 Les deux Gouvernements malien et sénégalais ont confirmé la création d'un comité du suivi du projet du pont de Falémé qui enjambe la frontière Mali Sénégal parmi les trois ponts à construire dans le cadre du Projet. Ce comité est principalement chargé de la coordination technique, juridique et administrative du pont frontalier.

3-2 En ce qui concerne les rubriques d'accord entre les deux pays nécessaires à la mise en œuvre du Projet, les deux délégations malienne et sénégalaise ont consenti définitivement le contenu du projet de Protocole d'Accord.

3-3 Sur la base du projet de l'accord définitif, les deux Gouvernements malien et sénégalais concluront le Protocole d'Accord au plus tard le 31 janvier 2007 et informeront l'Ambassade du Japon au Sénégal.

3-4 Les deux délégations malienne et sénégalaise ont décidé de tenir la première réunion du Comité du suivi du projet à Dakar au mois de mai 2007 et informeront la partie japonaise de la date de cette réunion. Par ailleurs, les deux parties devront assurer les frais pour tenir les prochaines réunions du comité du suivi du projet.

4. Programme de l'aide financière non-remboursable du Japon

Concernant le programme de l'aide financière non-remboursable du Japon expliqué par la Mission, les deux Gouvernements malien et sénégalais ont, de nouveau, pris connaissance des modalités de mobilisation de ce programme mentionné dans les Annexe-4 et -5 du P.V. signé le 2 juin et le 7 juin 2006 ainsi que des tâches de base à la charge des deux pays.

5. Calendrier de la poursuite de l'Etude

Sur la base des résultats des discussions sur la présente étude, la JICA rédigera le rapport définitif de l'étude du concept de base et l'enverra aux Gouvernements malien et sénégalais avant la fin février 2007.

6. Autres

6-1 Les deux parties malienne et sénégalaise ont réaffirmé la dénomination du pont de Falémé pour l'ouvrage frontalier entre le Mali et le Sénégal pendant tout le processus de l'étude et de la mise en

œuvre du Projet.

6-2 Pour démarrer le Projet au plus tôt, les parties malienne et sénégalaise ont confirmé la mise en œuvre assurée des travaux suivants :

- (1) pour le tronçon entre Saraya et Falémé, la partie sénégalaise achèvera en premier lieu les travaux de terrassement qui devront précéder les autres travaux de l'aménagement routier afin d'assurer le passage des véhicules et engins de construction sur ce tronçon avant la fin novembre 2007 ;
- (2) pour le tronçon entre Sékokoto et Balé, la partie malienne s'assurera d'un budget nécessaire en 2007 et mettra en œuvre l'aménagement de la route d'accès aux sites afin d'assurer le passage des véhicules et engins de construction sur ce tronçon au plus tard en fin novembre 2007. Toutefois, la partie malienne pourra envisager l'achèvement des travaux de terrassement en premier lieu qui devront précéder les autres travaux de l'aménagement routier afin d'assurer le passage des véhicules et engins de construction sur ce tronçon avant la fin novembre 2007. Par ailleurs, elle achèvera les travaux de réhabilitation du pont qui enjambe le fleuve Bakoy avant la fin juin 2007, la date limite ultime étant la fin novembre 2007 ;
- (3) pour juger le moment propice de la mise en œuvre des travaux de construction de chacun des trois ponts faisant l'objet du présent projet, les deux parties malienne et sénégalaise rendront compte, tous les trois mois, de l'état d'avancement des travaux mentionnés ci-dessus (1) et (2) à la partie japonaise, en l'occurrence à l'Ambassade du Japon au Sénégal et au Bureau de JICA à Dakar. A cet effet, la partie japonaise indiquera, préalablement avant le 31 janvier 2007, aux deux parties malienne et sénégalaise le formulaire avec les rubriques d'information et la date limite de la présentation du premier rapport de l'état d'avancement des travaux.

6-3 Pour l'aménagement du pont frontalier, les deux parties malienne et sénégalaise ont confirmé la prise en charge et la mise en œuvre des mesures suivantes :

- (1) mise à disposition des terrains nécessaires aux travaux de construction tels que les sites des ouvrages, les lieux d'entreposage du matériel et des matériaux, les sites d'installation des centrales de malaxage et d'enrobage, et les bureaux ;
- (2) obtention des autorisations et certificats nécessaires à la mise en œuvre du présent projet comprenant l'autorisation d'utilisation des zones d'emprunt (carrières) et lieux de décharge ;
- (3) mesures concernant l'entrée et le séjour au Mali et au Sénégal des personnes (le Consultant et l'Entrepreneur) et des véhicules impliqués dans le présent projet comprenant la délivrance des permis de séjour pour les personnes et des étiquettes adhésives d'identité pour les véhicules ;
- (4) établissement d'un système simplifié des formalités de dédouanement des matériels et matériaux de construction pour leur passage aisé à la frontière ;
- (5) mesures budgétaires concernant l'exonération des taxes à l'importation des matériaux et équipements utilisés dans le cadre du présent projet ;
- (6) mesures de sécurité des alentours des chantiers et installations temporaires pendant la durée des travaux ;
- (7) exploitation et entretien des ponts et voies d'accès faisant l'objet du projet après leur mise en service (avec le budget nécessaire).

6-4 En ce qui concerne l'aménagement des ponts de Balé et de Bafing, la partie malienne a confirmé la prise en charge et la mise en œuvre des mesures suivantes :

- (1) mise à disposition des terrains nécessaires aux travaux de construction tels que les sites des ouvrages, les lieux d'entreposage du matériel et des matériaux, les sites d'installation

- des centrales de malaxage et d'enrobage, et les bureaux ;
- (2) obtention des autorisations et certificats nécessaires à la mise en oeuvre du présent projet comprenant l'autorisation d'utilisation des zones d'emprunt (carrières) et lieux de décharge ;
 - (3) enlèvement du pont existant cassé à Balé ;
 - (4) établissement d'un système simplifié des formalités de dédouanement des matériels et matériaux de construction pour leur passage aisé de la frontière ;
 - (5) mesures budgétaires concernant l'exonération des taxes à l'importation des matériaux et équipements utilisés dans le cadre du présent projet ;
 - (6) mesures de sécurité des alentours des chantiers et installations temporaires pendant la durée des travaux ;
 - (7) exploitation et entretien des ponts et voies d'accès faisant l'objet du projet après leur mise en service (avec le budget nécessaire).

6-5 Les deux parties malienne et sénégalaise ont confirmé de nouveau que les démarches pour les considérations environnementales et sociales relatives au présent projet ont été achevées.

Annexe : Liste des participants des trois parties

Annexe Liste des participants des trois parties

Pour le Mali :

MM Issa Hassimi DIALLO, Directeur National Adjoint des Routes
Almaïmoune Ali, Chargé du projet.
Seydou BAGAYOGO, Sous Directeur des opérations / Direction Générale de la Dette
Publique / Ministère de l'Economie et des Finances : empêché,
Taoulé KEITA, Direction de la Coopération Internationale / Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale : empêché

Pour le Sénégal :

MM Bassirou GUISSSE, Directeur des Travaux Publics ;
Oumar SY, Directeur Technique de l'AATR, pi ;
Karamoko TRAORE, Chargé du projet (AATR) ;
Abdoul Aziz NDIAYE, représentant de la Direction des Transports Terrestres ;
Momar SOW, représentant de la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés.

Pour la JICA :

MM Eizen IREI, Chef de Mission, Directeur du Bureau JICA à Dakar
Masahiko EGAMI, Gestion et coordinateur de projet,
Département de la coopération financière non- remboursable de la JICA
Minoru MIURA, Chef d'équipe d'ingénieur -- conseil (Katahira & Engineers International)
Hidetaka SAGARA, (Katahira & Engineers International)
Ryōhei WATANABE, (Katahira & Engineers International)
Tsuyoshi YAMAJUKU, (Katahira & Engineers International)
Kazuo ANDO, Interprète, (Katahira & Engineers International)

Annexe 5

Données du volume de la circulation

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	3	0	14	100	3	3	24	2	1	3	153
07-08	7	0	12	222	84	18	26	14	0		383
08-09	22	0	14	185	52	9	34	10	0	3	329
09-10	10	1	9	161	31	10	37	9	1	3	272
10-11	8	1	3	156	38	17	20	7	0	4	254
11-12	15	1	2	128	35	13	28	9	0	1	232
12-13	1	0	2	96	32	11	18	8	0	1	169
13-14	22	0	3	101	39	13	23	9	0	2	212
14-15	10	0	10	98	41	12	22	4	2	10	209
15-16	8	0	2	100	31	9	30	10	0	8	198
16-17	12	1	4	87	28	12	16	7	1	11	179
17-18	20	3	3	112	29	4	22	7	0	2	202
TOTAL	138	7	78	1546	443	131	300	96	5	48	2792

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	2	3	6	40	19	8	9	4	1	1	93
07-08	40	1	7	85	28	11	22	7	2	0	203
08-09	27	0	6	109	55	13	36	6	1	1	254
09-10	16	1	4	130	60	16	27	8	0	6	268
10-11	3	1	6	108	34	18	28	4	1	5	208
11-12	11	0	6	130	64	14	23	7	1	2	258
12-13	9	0	1	92	43	19	51	15	1	1	232
13-14	8	1	1	137	55	8	27	3	6	1	247
14-15	8	0	2	82	37	18	21	11	0	3	182
15-16	4	1	3	117	29	15	22	8	3	4	206
16-17	4	0	2	94	42	10	30	8	1	1	192
17-18	16	2	9	93	79	14	32	5	4	1	255
TOTAL	148	10	53	1217	545	164	328	86	21	26	2598

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
 COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	5	3	20	140	22	11	33	6	2	4	246
07-08	47	1	19	307	112	29	48	21	2	0	586
08-09	49	0	20	294	107	22	70	16	1	4	583
09-10	26	2	13	291	91	26	64	17	1	9	540
10-11	11	2	9	264	72	35	48	11	1	9	462
11-12	26	1	8	258	99	27	51	16	1	3	490
12-13	10	0	3	188	75	30	69	23	1	2	401
13-14	30	1	4	238	94	21	50	12	6	3	459
14-15	18	0	12	180	78	30	43	15	2	13	391
15-16	12	1	5	217	60	24	52	18	3	12	404
16-17	16	1	6	181	70	22	46	15	2	12	371
17-18	36	5	12	205	108	18	54	12	4	3	457
TOTAL	286	17	131	2763	988	295	628	182	26	74	5390

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	6		14	31	24	3	27	2	2	1	110
07-08	1	1	4	82	29	6	24	4			151
08-09	9		2	63	27	2	11	4		1	119
09-10	2		4	65	37	11	21	3		2	145
10-11	7		7	133	38	16	28	7	1	2	239
11-12	7	3	4	104	48	8	29	4	1	4	212
12-13	4		3	77	36	22	17	8	4	1	172
13-14	4		6	120	48	22	31	8	2	2	243
14-15	2		2	82	45	19	33	8	2	3	196
15-16	26		4	103	32	17	32	8	1		223
16-17	14	1	1	96	27	11	20	7	3	2	182
17-18	15	1	4	71	24	7	13	5	4	2	146
TOTAL	97	6	55	1027	415	144	286	68	20	20	2138

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Date : 24 /06/2006

Poste: **SAME**

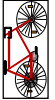



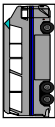



Sens: **BAMAKO vers KATI (jour de congé)**

To: **Kati**

From: **Bamako**

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
Tranches horaires											
06-07	8	3	6	46	25	5	2	4	3	4	106
07-08	9	0	12	12	17	6	14	3	1	1	75
08-09	18	0	6	28	30	10	18	0	1	3	114
09-10	7	1	6	48	46	24	28	3	1	0	164
10-11	17	0	2	113	50	17	35	7	1	2	244
11-12	14	0	3	114	63	22	32	10	3	4	265
12-13	21	2	5	92	33	27	36	11	6	6	239
13-14	11	0	4	92	57	24	31	10	4	6	239
14-15		0	4	67	43	14	19	6	6	2	161
15-16	7	4	2	97	41	14	29	8	6	4	212
16-17	4	0	6	83	55	17	35	9	4	8	221
17-18	9	0	2	63	41	7	21	7	3	1	154
TOTAL	125	10	58	855	501	187	300	78	39	41	2194

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	14	3	20	77	49	8	29	6	5	5	216
07-08	10	1	16	94	46	12	38	7	1	1	226
08-09	27	0	8	91	57	12	29	4	1	4	233
09-10	9	1	10	113	83	35	49	6	1	2	309
10-11	24	0	9	246	88	33	63	14	2	4	483
11-12	21	3	7	218	111	30	61	14	4	8	477
12-13	25	2	8	169	69	49	53	19	10	7	411
13-14	15	0	10	212	105	46	62	18	6	8	482
14-15	2	0	6	149	88	33	52	14	8	5	357
15-16	33	4	6	200	73	31	61	16	7	4	435
16-17	18	1	7	179	82	28	55	16	7	10	403
17-18	24	1	6	134	65	14	34	12	7	3	300
TOTAL	222	16	113	1882	916	331	586	146	59	61	4332

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Date : Mardi 27/06/2006

Poste: DIDIENI

Sens: DIDIENI VERS BAMAKO (jour de travail)

To: Bamako

From: Didiéni

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07			1	2	1			4		5	13
07-08		5	5	2				1	1	5	19
08-09		1	3	5	5			4	2	1	21
09-10		1		3	3	1		1		4	13
10-11			2	2	2	2		1	1	1	11
11-12			5	4	3	2		2		2	18
12-13			2	1	4	1		1		7	16
13-14				4	5	1		4	3		17
14-15				10				2	4	1	17
15-16			2	5			2	1	4	5	19
16-17			4	2		2	2	2	5	5	22
17-18		1	3	2		2		4	4	4	20
18-19			2		4			3		4	13
19-20				3				1	1	1	6
20-21				1	3			1	2	2	9
21-22					5		2	2	2	2	13
22-23									1	2	3
23-24										1	1
00-01								2			2
01-02					2				1		3
02-03											0
03-04							1			1	2
04-05											0
05-06										4	4
TOTAL	0	8	29	46	37	11	7	36	31	57	262

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Date : Mardi 27/06/2006

Poste: DIDIENI

Sens: BAMAKO vers DIDIENI (jour de travail)

From: Bamako To: Didiéni

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	COMPTAGES DE TRAFIC										TOTAL	
	A Piéton	B Charrette	C Bicyclette	D Motocyclette	5 Voiture	E Pick up	F Bus	G Petit Camion	H Camion moyen	I Grand Camion		
06-07	1		2	1	1					3		8
07-08	2		2	4		1		1		2		12
08-09		4	2	8	4	4				2		24
09-10	8		7	2	1	1		1				20
10-11		1	2	2	5			2		1		14
11-12	4	4	1	3	1			1	1	2		17
12-13			1	5	4	1		1		2		16
13-14			1	4	2	1		2	2			12
14-15				1	2	1			6	4		14
15-16				2		1						4
16-17			2	2	2	1		1	1	2		12
17-18				3	2	1		3	6	4		20
18-19			1	3	1				3	1		12
19-20				2	2			2	4	1		12
20-21				1					1	2		5
21-22				1	2				4	1		9
22-23										1		1
23-24										2		2
00-01					1					1	5	7
01-02								1		4		6
02-03								1		1		3
03-04										4		4
04-05										2		3
05-06								1				1
TOTAL	15	9	21	44	30	12	12	33	19	43		238

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
 COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	1	0	3	3	2	0	0	4	0	8	21
07-08	2	5	7	6	0	1	0	2	1	7	31
08-09	0	5	5	13	9	4	0	4	2	3	45
09-10	8	1	7	5	4	2	0	2	0	4	33
10-11	0	1	4	4	7	2	2	2	1	2	25
11-12	4	4	6	7	4	2	0	3	1	4	35
12-13	0	0	3	6	8	2	1	3	0	9	32
13-14	0	0	1	8	7	2	0	6	5	0	29
14-15	0	0	0	11	2	1	0	8	4	5	31
15-16	0	0	2	7	0	1	2	1	5	5	23
16-17	0	0	6	4	2	3	3	3	6	7	34
17-18	0	1	3	5	2	3	3	10	5	8	40
18-19	0	0	3	3	5	0	0	6	3	5	25
19-20	0	0	0	5	2	0	2	5	2	2	18
20-21	0	0	0	2	3	0	0	2	3	4	14
21-22	0	0	0	1	7	0	2	6	3	3	22
22-23	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4
23-24	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
00-01	0	0	0	0	1	0	0	2	1	5	9
01-02	0	0	0	0	2	0	1	0	2	4	9
02-03	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	3
03-04	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	6
04-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3
05-06	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	5
TOTAL	15	17	50	90	67	23	19	69	50	100	500

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

DATE: Samedi 24/06/2006

Poste: **DIDIENI**

Sens: **DIDIENI VERS BAMAKO (jour de congé)**

To: **Bamako**

From: **Didiéni**

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07					4	1			2	1	8
07-08	8	10	9	9	3						39
08-09	2	8	17	10	6	1	1	1		8	54
09-10	1	8	3	7	7			2	1	8	37
10-11		1	2	3	3		1	3		3	16
11-12	3	6	4	6	3			3		2	27
12-13	1	2		10	7	4		4			28
13-14		2	11	4	5		3	1		6	32
14-15		3	3	6	3		1	3	1	5	25
15-16	2		2	9	7	1	1	3	5	4	34
16-17		2	9	8	6				1	8	34
17-18		1	3	8	3		1	1		7	24
18-19			3	6	6			1	2	1	19
19-20			2	2	5			2	3	5	19
20-21				2				1	3	1	7
21-22										5	5
22-23							1		1	3	5
23-24										4	4
00-01					1	1		1		3	6
01-02					2				1	1	4
02-03					1				1	1	3
03-04											0
04-05					1			1	1	5	8
05-06											0
TOTAL	17	43	68	90	73	8	9	27	22	81	438

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	4	4	9	12	3						32
07-08					4	1				5	10
08-09				9							9
09-10				4	7	3	2	3	3	9	31
10-11					4	1	1			3	9
11-12					4	2	1	2	3	3	15
12-13				4	4	1	1	3	3	2	17
13-14				3	5			5		5	18
14-15					2	2		3		1	8
15-16		2	4	2	1		1	1	2	2	15
16-17			1	5	2				1	4	13
17-18			10	3	4	4		2	2	2	27
18-19			4	7	1			1		3	16
19-20			1	3		1	2	1	3		11
20-21				1			1	2	1	2	7
21-22											0
22-23											0
23-24									1		1
00-01								1			1
01-02									2	4	6
02-03					1				3	2	6
03-04					1				1		2
04-05										1	1
05-06										1	1
TOTAL	4	6	29	53	43	14	9	24	25	49	256

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	4	4	9	12	7	1	0	0	2	1	40
07-08	8	10	9	9	7	1	0	0	0	5	49
08-09	2	8	17	19	6	1	1	1	0	8	63
09-10	1	8	3	11	14	3	2	5	4	17	68
10-11	0	1	2	3	7	1	2	3	0	6	25
11-12	3	6	4	6	7	2	1	5	3	5	42
12-13	1	2	0	14	11	4	1	7	3	2	45
13-14	0	2	11	7	10	0	3	6	0	11	50
14-15	0	3	3	6	5	2	1	6	1	6	33
15-16	2	2	6	11	8	1	2	4	7	6	49
16-17	0	2	10	13	8	0	0	0	2	12	47
17-18	0	1	13	11	7	4	1	3	2	9	51
18-19	0	0	7	13	7	0	0	2	2	4	35
19-20	0	0	3	5	5	1	2	3	6	5	30
20-21	0	0	0	3	0	0	1	3	4	3	14
21-22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
22-23	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	5
23-24	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	5
00-01	0	0	0	0	1	1	0	2	0	3	7
01-02	0	0	0	0	2	0	0	0	3	5	10
02-03	0	0	0	0	2	0	0	0	4	3	9
03-04	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
04-05	0	0	0	0	1	0	0	1	1	6	9
05-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	21	49	97	143	116	22	18	51	47	130	694

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Poste de contrôle (pk3,8 route kayes-sandaré)

Date 27-Jun-06

From: Kayes To Sandaré

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	En. Articulés	
06-07	2	1	5	11	3	3	3	0	0	1	29
07-08	13	5	14	22	16	6	6	0	1	3	86
08-09	25	6	8	41	18	7	6	2	5	0	118
09-10	17	2	1	37	12	8	4	1	0	11	93
10-11	4	4	7	39	7	2	6	0	1	8	78
11-12	2	1	7	15	3	0	0	0	0	4	32
12-13	3	2	0	8	2	0	1	0	1	2	19
13-14	7	0	1	8	3	2	8	0	1	3	33
14-15	0	0	0	14	2	4	10	0	1	2	33
15-16	0	2	6	25	5	3	14	0	1	0	56
16-17	12	4	3	21	10	4	15	0	4	3	76
17-18	15	0	2	40	5	0	4	0	1	6	73
TOTAL	100	27	54	281	86	39	77	3	16	43	726

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	1	0	1	8	5	0	1	0	2	0	18
07-08	12	6	20	50	21	4	21	0	0	2	136
08-09	15	3	6	48	27	9	28	0	0	0	136
09-10	26	3	9	41	14	1	9	0	1	2	106
10-11	13	2	4	11	4	2	2	0	1	4	43
11-12	4	2	4	11	4	2	2	0	1	4	34
12-13	3	3	1	3	1	0	1	0	1	1	14
13-14	1	0	2	10	1	1	0	0	0	7	22
14-15	0	0	0	10	3	5	7	0	0	1	26
15-16	2	1	3	10	1	1	0	0	3	2	23
16-17	4	1	2	22	3	5	2	0	2	2	43
17-18	4	0	4	7	1	0	1	0	1	2	20
TOTAL	85	21	56	231	85	30	74	0	12	27	621

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	3	1	6	19	8	3	4	0	2	1	47
07-08	25	11	34	72	37	10	27	0	1	5	222
08-09	40	9	14	89	45	16	34	2	5	0	254
09-10	43	5	10	78	26	9	13	1	1	13	199
10-11	17	6	11	50	11	4	8	0	2	12	121
11-12	6	3	11	26	7	2	2	0	1	8	66
12-13	6	5	1	11	3	0	2	0	2	3	33
13-14	8	0	3	18	4	3	8	0	1	10	55
14-15	0	0	0	24	5	9	17	0	1	3	59
15-16	2	3	9	35	6	4	14	0	4	2	79
16-17	16	5	5	43	13	9	17	0	6	5	119
17-18	19	0	6	47	6	0	5	0	2	8	93
TOTAL	185	48	110	512	171	69	151	3	28	70	1347

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Poste de contrôle (pk3,8 route kayes-sandaré)

Date 24-Jun-06

From: Kayes To Sandaré

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	En. Articulés	
06-07	4	7	4	8	3	6	1	2	0	2	37
07-08	0	2	6	9	8	13	6	0	2	3	49
08-09	5	4	7	15	11	18	5	2	4	13	84
09-10	8	3	3	7	12	12	8	5	4	10	72
10-11	4	2	3	7	6	4	6	4	3	5	44
11-12	7	1	6	27	13	5	9	0	9	10	87
12-13	4	1	3	19	9	5	3	0	5	3	52
13-14	0	6	7	15	9	3	6	1	3	2	52
14-15	6	3	5	18	9	5	17	2	6	4	75
15-16	5	3	10	33	6	4	19	1	4	5	90
16-17	2	1	10	39	8	5	5	0	0	8	78
17-18	9	1	11	45	6	8	5	1	2	23	111
TOTAL	54	34	75	242	100	88	90	18	42	88	831

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Poste de contrôle (pk3,8 route kayes-sandaré)

Date 24-Jun-06

From: Sandaré To Kayes

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	1	5	2	8	1	1	1	0	0	1	20
07-08	3	1	6	18	5	3	11	0	0	2	49
08-09	4	5	3	31	12	8	35	3	2	6	109
09-10	16	2	1	17	7	3	7	5	4	8	70
10-11	8	3	3	5	4	4	8	4	3	6	48
11-12	25	2	3	12	10	2	4	4	5	4	71
12-13	5	3	6	16	4	2	1	4	10	3	54
13-14	12	10	6	9	5	4	9	3	6	10	74
14-15	9	3	4	11	4	4	3	4	4	5	51
15-16	0	2	3	24	3	6	8	0	2	2	50
16-17	0	1	3	16	2	4	3	2	1	2	34
17-18	5	1	7	25	6	2	0	2	2	13	63
TOTAL	88	38	47	192	63	43	90	31	39	62	693

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	5	12	6	16	4	7	2	2	0	3	57
07-08	3	3	12	27	13	16	17	0	2	5	98
08-09	9	9	10	46	23	26	40	5	6	19	193
09-10	24	5	4	24	19	15	15	10	8	18	142
10-11	12	5	6	12	10	8	14	8	6	11	92
11-12	32	3	9	39	23	7	13	4	14	14	158
12-13	9	4	9	35	13	7	4	4	15	6	106
13-14	12	16	13	24	14	7	15	4	9	12	126
14-15	15	6	9	29	13	9	20	6	10	9	126
15-16	5	5	13	57	9	10	27	1	6	7	140
16-17	2	2	13	55	10	9	8	2	1	10	112
17-18	14	2	18	70	12	10	5	3	4	36	174
TOTAL	142	72	122	434	163	131	180	49	81	150	1524

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Samé (Pk10 de kayes ville-Poste de contrôle)

Date 27-Jun-06

From: Kayes To Kidira

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	COMPTAGES DE TRAFIC											TOTAL
	A Piéton	B Charrette	C Bicyclette	D Motocyclette	E Voiture	F Pick up	G Bus	H Petit Camion	I Grand Camion	J En. Articulés	TOTAL	
06-07	1	0	7	3	5	0	2	0	2	24	44	
07-08	0	0	4	14	6	4	2	1	0	2	33	
08-09	1	2	10	12	6	1	2	0	0	3	37	
09-10	0	3	4	10	1	1	1	0	1	3	24	
10-11	1	5	5	13	6	0	3	2	0	3	38	
11-12	0	3	3	10	3	1	0	0	0	3	23	
12-13	0	5	2	2	3	3	3	0	0	5	23	
13-14	0	1	0	5	5	1	3	0	2	0	17	
14-15	0	1	3	9	3	2	0	2	1	9	30	
15-16	0	0	9	8	6	3	10	1	1	3	41	
16-17	0	0	0	6	2	2	6	0	1	3	20	
17-18	0	0	5	20	7	6	2	0	0	9	49	
18-19	15	0	13	33	7	3	2	0	2	5	80	
19-20	8	0	6	13	3	0	0	0	1	8	39	
20-21	0	0	0	9	5	0	0	0	0	6	20	
21-22	1	3	0	8	4	2	1	0	0	5	24	
22-23	0	0	2	3	2	1	0	0	0	2	10	
23-24	0	0	0	4	1	0	0	0	0	3	8	
00-01	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	5	
01-02	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3	
02-03	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3	
03-04	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	3	
04-05	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3	
05-06	5	0	31	17	3	2	1	0	1	9	69	
TOTAL	32	23	107	205	84	34	38	6	12	105	646	

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Samé (Pk10 de kayes ville-Poste de contrôle)

Date 27-Jun-06

From: Kidira To Kayes

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	0	6	7	3	1	1	1	0	0	1	20
07-08	0	2	8	19	5	1	6	1	0	27	69
08-09	0	1	6	35	8	1	6	0	0	46	103
09-10	0	0	10	27	5	0	4	0	0	34	80
10-11	0	0	0	9	1	0	0	0	0	0	10
11-12	0	3	1	4	9	0	1	0	1	3	22
12-13	0	0	0	1	1	1	2	1	0	4	10
13-14	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	4
14-15	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	4
15-16	0	0	0	5	1	3	0	0	0	1	10
16-17	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2
17-18	0	1	1	5	2	2	1	0	1	1	14
18-19	14	0	7	29	4	4	0	0	3	2	63
19-20	7	0	17	19	8	4	0	0	1	0	56
20-21	1	0	0	6	5	1	0	0	0	0	13
21-22	2	0	1	9	3	2	2	0	2	3	24
22-23	0	0	0	3	4	1	0	0	0	2	10
23-24	0	0	0	6	2	0	0	0	0	1	9
00-01	0	0	0	4	21	11	0	0	0	3	39
01-02	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	4
02-03	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3
03-04	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	4
04-05	0	0	0	3	4	0	0	0	0	0	7
05-06	0	6	6	9	5	1	4	0	0	0	31
TOTAL	24	19	64	206	97	34	29	2	8	128	611

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	1	6	14	6	6	1	3	0	2	25	64
07-08	0	2	12	33	11	5	8	2	0	29	102
08-09	1	3	16	47	14	2	8	0	0	49	140
09-10	0	3	14	37	6	1	5	0	1	37	104
10-11	1	5	5	22	7	0	3	2	0	3	48
11-12	0	6	4	14	12	1	1	0	1	6	45
12-13	0	5	2	3	4	4	5	1	0	9	33
13-14	0	1	0	6	6	2	4	0	2	0	21
14-15	0	1	3	11	5	2	0	2	1	9	34
15-16	0	0	9	13	7	6	10	1	1	4	51
16-17	0	0	0	7	2	2	7	0	1	3	22
17-18	0	1	6	25	9	8	3	0	1	10	63
18-19	29	0	20	62	11	7	2	0	5	7	143
19-20	15	0	23	32	11	4	0	0	2	8	95
20-21	1	0	0	15	10	1	0	0	0	6	33
21-22	3	3	1	17	7	4	3	0	2	8	48
22-23	0	0	2	6	6	2	0	0	0	4	20
23-24	0	0	0	10	3	0	0	0	0	4	17
00-01	0	0	0	7	23	11	0	0	0	3	44
01-02	0	0	1	3	3	0	0	0	0	0	7
02-03	0	0	0	4	2	0	0	0	0	0	6
03-04	0	0	0	1	4	2	0	0	0	0	7
04-05	0	0	2	4	4	0	0	0	0	0	10
05-06	5	6	37	26	8	3	5	0	1	9	100
TOTAL	56	42	171	411	181	68	67	8	20	233	1257

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Samé (Pk10 de kayes ville-Poste de contrôle)

Date 24-Jun-06

From: Kayes To Kidira

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	1	0	18	14	3	3	3	1		14	57
07-08	0	0	6	5	5	4		2	3	9	34
08-09	0	2	8	25	12	2	0	0	0	8	57
09-10	0	3	4	15	5	4	1	0	1	10	43
10-11	2	3	5	14	10	6	0	0	0	4	44
11-12	0	5	1	14	10	0	2	1	1	6	40
12-13	0	3	8	16	8	2	0	0	2	3	42
13-14	0	0	1	6	4	3	6	0	0	5	25
14-15	0	4	7	15	3	2	2	0	1	13	47
15-16	0	0	9	9	6	6	9	1	0	10	50
16-17	0	0	7	27	7	2	6	1	0	14	64
17-18	1	0	0	23	8	2	0	0	0	7	41
18-19	2	1	3	20	7	0	1	0	0	11	45
19-20	0	0	3	12	5	0	0	0	0	3	23
20-21	0	0	0	6	2	0	0	0	0	3	11
21-22	10	0	0	4	1	0	0	0	0	3	18
22-23	0	3	0	6	0	0	0	0	0	2	11
23-24	1	0	0	5	1	0	0	0	0	2	9
00-01	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	5
01-02	0	0	0	4	2	0	0	0	0	1	7
02-03	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3
03-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
04-05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
05-06	2	2	4	4	1	1	1	0	0	3	18
TOTAL	19	26	84	250	102	37	31	6	8	132	695

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Samé (Pk10 de kayes ville-Poste de contrôle)

Date 24-Jun-06

From: Kidira To Kayes

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	COMPTAGES DE TRAFIC											TOTAL
	A Piéton	B Charrette	C Bicyclette	D Motocyclette	E Voiture	F Pick up	G Bus	H Petit Camion	I Camion moyen	J Grand Camion		
06-07	0	15	6	18	10	3	9	1	0	50	112	
07-08	0	0	9	20	14	1	7	2	1	46	100	
08-09	0	0	26	34	18	3	2	2	5	40	130	
09-10	0	1	2	18	6	2	0	0	0	12	41	
10-11	0	0	0	5	5	1	2	0	0	2	15	
11-12	0	1	4	7	7	3	0	0	0	2	24	
12-13	0	0	0	10	7	3	1	0	0	0	21	
13-14	0	0	2	9	3	5	1	0	1	0	21	
14-15	0	0	0	8	5	2	0	0	1	0	16	
15-16	0	0	2	5	1	1	0	0	1	1	11	
16-17	0	0	6	7	2	3	1	0	0	2	21	
17-18	0	2	1	20	5	3	5	0	0	5	41	
18-19	2	0	8	17	10	4	3	0	0	1	45	
19-20	0	0	3	13	9	2	1	0	0	1	29	
20-21	0	0	0	3	2	2	0	0	0	2	9	
21-22	0	0	2	3	0	0	0	0	0	11	16	
22-23	0	0	0	3	0	0	0	0	0	4	7	
23-24	0	0	0	6	3	0	0	0	0	0	9	
00-01	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	4	
01-02	17	0	0	1	1	0	0	0	0	0	19	
02-03	0	0	0	9	6	0	0	0	0	0	15	
03-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
04-05	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
05-06	3	10	3	0	2	1	1	0	1	0	21	
TOTAL	22	30	74	219	117	39	33	5	10	179	728	

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	1	15	24	32	13	6	12	2	0	64	169
07-08	0	0	15	25	19	5	7	4	4	55	134
08-09	0	2	34	59	30	5	2	2	5	48	187
09-10	0	4	6	33	11	6	1	0	1	22	84
10-11	2	3	5	19	15	7	2	0	0	6	59
11-12	0	6	5	21	17	3	2	1	1	8	64
12-13	0	3	8	26	15	5	1	0	2	3	63
13-14	0	0	3	15	7	8	7	0	1	5	46
14-15	0	4	7	23	8	4	2	0	2	13	63
15-16	0	0	11	14	7	7	9	1	1	11	61
16-17	0	0	13	34	9	5	7	1	0	16	85
17-18	1	2	1	43	13	5	5	0	0	12	82
18-19	4	1	11	37	17	4	4	0	0	12	90
19-20	0	0	6	25	14	2	1	0	0	4	52
20-21	0	0	0	9	4	2	0	0	0	5	20
21-22	10	0	2	7	1	0	0	0	0	14	34
22-23	0	3	0	9	0	0	0	0	0	6	18
23-24	1	0	0	11	4	0	0	0	0	2	18
00-01	0	0	0	6	3	0	0	0	0	0	9
01-02	17	0	0	5	3	0	0	0	0	1	26
02-03	0	0	0	12	6	0	0	0	0	0	18
03-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
04-05	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
05-06	5	12	7	4	3	2	2	0	1	3	39
TOTAL	41	56	158	469	219	76	64	11	18	311	1423

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	64	7	12	10	0	0	0	0	0	0	93
07-08	3	1	5	3	0	0	0	0	0	0	12
08-09	5	3	2	5	0	1	0	0	0	0	16
09-10	2	2	4	3	0	0	0	0	1	0	12
10-11	0	2	9	0	1	0	1	0	1	0	14
11-12	3	0	1	8	0	2	0	0	0	0	14
12-13	2	0	2	2	1	1	1	0	0	0	9
13-14	1	2	3	1	0	1	1	0	0	0	9
14-15	2	0	4	1	0	0	0	0	2	0	9
15-16	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	5
16-17	0	1	3	0	0	0	1	0	0	0	5
17-18	0	0	2	1	0	0	3	0	0	0	6
18-19	4	3	0	3	1	0	0	0	1	0	12
19-20	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
20-21	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	4
21-22	0	0	0	0	0	0	3	1	1	0	5
22-23	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
23-24	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3
00-01	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3
01-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02-03	0	2	0	0	0	0	1	0	2	0	5
03-04	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
04-05	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	4
05-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	87	23	47	46	6	9	15	2	9	0	244

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ensembles articulés	
06-07	12	10	8	8	0	1	0	0	1	0	40
07-08	5	1	4	6	0	0	0	0	0	0	16
08-09	3	0	2	1	0	2	1	0	1	0	10
09-10	5	2	4	4	0	1	0	0	0	0	16
10-11	4	0	4	2	0	0	2	0	0	0	12
11-12	7	4	4	7	0	2	2	1	1	0	28
12-13	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2
13-14	2	1	0	0	0	1	2	0	0	0	6
14-15	0	1	6	2	0	1	1	0	1	0	12
15-16	3	0	0	0	0	1	2	0	2	0	8
16-17	5	0	0	5	0	1	0	0	0	0	11
17-18	0	0	2	4	0	0	0	0	1	0	7
18-19	3	0	5	1	0	0	0	0	0	0	9
19-20	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	5
20-21	0	0	0	4	0	2	0	0	0	0	6
21-22	3	0	2	1	2	0	0	0	3	0	11
22-23	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
23-24	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3
00-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02-03	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
03-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-05	0	2	0	3	0	0	2	0	0	0	7
05-06	3	4	0	0	0	0	4	0	1	0	12
TOTAL	56	27	43	49	2	15	22	1	11	0	226

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	76	17	20	18	0	1	0	0	1	0	133
07-08	8	2	9	9	0	0	0	0	0	0	28
08-09	8	3	4	6	0	3	1	0	1	0	26
09-10	7	4	8	7	0	1	0	0	1	0	28
10-11	4	2	13	2	1	0	3	0	1	0	26
11-12	10	4	5	15	0	4	2	1	1	0	42
12-13	2	0	2	3	1	1	2	0	0	0	11
13-14	3	3	3	1	0	2	3	0	0	0	15
14-15	2	1	10	3	0	1	1	0	3	0	21
15-16	3	0	0	4	1	1	2	0	2	0	13
16-17	5	1	3	5	0	1	1	0	0	0	16
17-18	0	0	4	5	0	0	3	0	1	0	13
18-19	7	3	5	4	1	0	0	0	1	0	21
19-20	1	2	2	0	0	0	0	0	1	0	6
20-21	0	0	0	4	2	3	1	0	0	0	10
21-22	3	0	2	1	2	0	3	1	4	0	16
22-23	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3
23-24	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	6
00-01	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3
01-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02-03	0	2	0	0	0	0	4	0	2	0	8
03-04	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
04-05	1	2	0	3	0	3	2	0	0	0	11
05-06	3	4	0	0	0	0	4	0	1	0	12
TOTAL	143	50	90	95	8	24	37	3	20	0	470

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	2	1	1	0	1	0	1	0	0	0	6
07-08	5	5	1	0	0	0	0	0	0	0	11
08-09	18	0	0	0	0	1	0	0	1	0	20
09-10	10	0	1	0	1	3	0	0	0	0	15
10-11	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
11-12	0	0	1	1	0	3	1	0	0	0	6
12-13	0	1	0	3	0	1	2	0	1	0	8
13-14	0	0	1	5	0	2	0	0	0	0	8
14-15	0	0	2	2	0	1	4	0	0	0	9
15-16	0	1	1	2	0	2	0	0	0	0	6
16-17	0	0	4	5	0	3	3	0	1	0	16
17-18	1	1	3	3	2	1	3	0	1	0	15
18-19	0	0	0	4	0	0	4	0	2	0	10
19-20	1	3	0	0	2	0	0	0	0	0	6
20-21	4	0	0	6	0	0	1	0	0	0	11
21-22	0	2	2	1	1	0	2	0	0	0	8
22-23	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0	4
23-24	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	3
00-01	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
01-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
03-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04-05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
05-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	41	14	21	34	7	18	23	0	7	0	165

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	3
07-08	0	0	0	0	0	4	1	0	1	0	6
08-09	0	0	0	0	0	1	5	0	0	0	6
09-10	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	3
10-11	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
11-12	1	2	0	5	0	0	0	0	1	0	9
12-13	0	2	1	0	0	4	0	0	0	0	7
13-14	0	1	2	1	0	3	1	0	1	0	9
14-15	8	2	0	2	0	1	0	0	0	0	13
15-16	0	0	0	3	1	2	1	0	0	0	7
16-17	0	3	0	1	0	1	1	0	0	0	6
17-18	0	0	3	0	0	1	2	0	2	0	8
18-19	0	0	0	0	0	0	3	0	2	0	5
19-20	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0	8
20-21	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
21-22	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	3
22-23	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
23-24	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
00-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01-02	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
02-03	3	0	0	1	0	0	1	0	0	0	5
03-04	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	5
04-05	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
05-06	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3
TOTAL	15	12	11	23	3	20	21	0	10	0	115

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	2	1	1	0	2	1	1	0	1	0	9
07-08	5	5	1	0	0	4	1	0	1	0	17
08-09	18	0	0	0	0	2	5	0	1	0	26
09-10	10	0	1	0	1	5	1	0	0	0	18
10-11	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
11-12	1	2	1	6	0	3	1	0	1	0	15
12-13	0	3	1	3	0	5	2	0	1	0	15
13-14	0	1	3	6	0	5	1	0	1	0	17
14-15	8	2	2	4	0	2	4	0	0	0	22
15-16	0	1	1	5	1	4	1	0	0	0	13
16-17	0	3	4	6	0	4	4	0	1	0	22
17-18	1	1	6	3	2	2	5	0	3	0	23
18-19	0	0	0	4	0	0	7	0	4	0	15
19-20	2	3	3	4	2	0	0	0	0	0	14
20-21	6	0	0	7	0	0	1	0	0	0	14
21-22	0	2	3	3	1	0	2	0	0	0	11
22-23	0	2	3	0	0	0	0	0	1	0	6
23-24	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	4
00-01	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
01-02	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
02-03	3	0	0	1	0	0	1	0	0	0	5
03-04	0	0	0	2	0	0	3	0	0	0	5
04-05	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
05-06	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3
TOTAL	56	26	32	57	10	38	44	0	17	0	280

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	9	2	3	6	0	0	0	1	0	0	21
07-08	22	11	12	17	0	1	0	0	0	0	63
08-09	27	12	8	15	0	3	1	2	0	0	68
09-10	12	6	9	11	0	0	0	2	1	0	41
10-11	7	9	6	13	0	3	0	1	0	0	39
11-12	8	3	24	8	0	1	0	2	1	0	47
12-13	17	1	7	13	0	1	0	0	0	1	40
13-14	7	3	5	9	0	3	0	1	0	1	29
14-15	4	2	16	13	0	0	2	0	0	1	38
15-16	4	4	9	18	0	0	2	1	0	0	38
16-17	1	1	5	10	0	1	2	1	0	1	22
17-18	4	1	8	19	0	0	0	0	0	0	32
TOTAL	122	55	112	152	0	13	7	11	2	4	478

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	24	3	16	13	0	0	0	0	0	0	56
07-08	19	1	18	2	0	0	0	0	0	0	40
08-09	17	12	23	20	1	4	0	0	0	0	77
09-10	13	7	12	13	0	1	0	3	0	0	49
10-11	10	7	15	23	0	0	0	0	0	0	55
11-12	15	4	8	18	0	1	0	0	6	0	52
12-13	18	5	14	4	0	0	0	0	0	0	41
13-14	20	13	21	19	0	0	2	1	1	0	77
14-15	19	3	19	18	0	0	4	2	2	0	67
15-16	4	2	4	10	0	0	3	0	0	0	23
16-17	8	1	5	6	0	1	0	0	0	0	21
17-18	17	2	15	13	0	0	2	1	2	0	52
TOTAL	184	60	170	159	1	7	11	7	11	0	610

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	33	5	19	19	0	0	0	1	0	0	77
07-08	41	12	30	19	0	1	0	0	0	0	103
08-09	44	24	31	35	1	7	1	2	0	0	145
09-10	25	13	21	24	0	1	0	5	1	0	90
10-11	17	16	21	36	0	3	0	1	0	0	94
11-12	23	7	32	26	0	2	0	2	7	0	99
12-13	35	6	21	17	0	1	0	0	0	1	81
13-14	27	16	26	28	0	3	2	2	1	1	106
14-15	23	5	35	31	0	0	6	2	2	1	105
15-16	8	6	13	28	0	0	5	1	0	0	61
16-17	9	2	10	16	0	2	2	1	0	1	43
17-18	21	3	23	32	0	0	2	1	2	0	84
TOTAL	306	115	282	311	1	20	18	18	13	4	1088

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	5	2	8	11	0	0	0	0	0	0	26
07-08	18	12	11	20	0	1	0	0	0	0	62
08-09	25	19	11	13	0	2	0	1	1	0	72
09-10	11	5	4	14	0	2	3	2	1	0	42
10-11	10	4	8	11	0	1	0	2	0	0	36
11-12	6	6	9	20	0	4	0	1	0	1	47
12-13	6	4	8	10	0	0	1	2	1	0	32
13-14	15	2	9	12	0	0	0	0	0	0	38
14-15	4	3	8	7	0	0	0	0	1	0	23
15-16	11	1	9	7	0	1	3	3	1	0	36
16-17	9	1	18	18	0	2	3	1	0	0	52
17-18	3	3	22	10	0	0	0	0	0	0	38
TOTAL	123	62	125	153	0	13	10	12	5	1	504

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	3	2	4	2	0	0	0	1	0	0	12
07-08	21	1	19	13	0	2	0	2	0	0	58
08-09	16	5	27	14	0	0	5	2	1	0	70
09-10	7	10	16	26	2	1	2	3	2	0	69
10-11	18	3	11	15	0	0	2	3	0	0	52
11-12	23	8	15	15	1	0	0	1	0	0	63
12-13	27	0	9	11	2	0	3	3	2	1	58
13-14	15	6	5	8	0	0	1	3	0	0	38
14-15	10	5	14	11	0	0	0	1	4	0	45
15-16	17	7	13	10	0	0	0	0	0	0	47
16-17	20	4	7	20	0	0	0	0	1	0	52
17-18	14	1	13	14	0	0	3	0	0	1	46
TOTAL	191	52	153	159	5	3	16	19	10	2	610

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)
COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	8	4	12	13	0	0	0	1	0	0	38
07-08	39	13	30	33	0	3	0	2	0	0	120
08-09	41	24	38	27	0	2	5	3	2	0	142
09-10	18	15	20	40	2	3	5	5	3	0	111
10-11	28	7	19	26	0	1	2	5	0	0	88
11-12	29	14	24	35	1	4	0	2	0	1	110
12-13	33	4	17	21	2	0	4	5	3	1	90
13-14	30	8	14	20	0	0	1	3	0	0	76
14-15	14	8	22	18	0	0	0	1	5	0	68
15-16	28	8	22	17	0	1	3	3	1	0	83
16-17	29	5	25	38	0	2	3	1	1	0	104
17-18	17	4	35	24	0	0	3	0	0	1	84
TOTAL	314	114	278	312	5	16	26	31	15	3	1114

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	7	2	2	4	0	0	0	0	0	0	15
07-08	21	10	11	13	0	0	0	0	0	0	55
08-09	24	9	7	13	0	1	1	1	0	0	56
09-10	9	5	5	10	0	0	0	1	0	0	30
10-11	4	6	6	11	0	2	0	0	0	0	29
11-12	6	1	21	6	0	0	0	0	0	0	34
12-13	12	1	6	19	0	0	0	0	0	1	39
13-14	5	2	3	7	0	2	0	1	0	1	21
14-15	3	2	12	11	0	0	0	0	0	0	28
15-16	4	4	7	12	0	0	1	0	0	0	28
16-17	1	0	3	7	0	1	0	1	0	1	14
17-18	2	0	7	12	0	0	0	0	0	0	21
TOTAL	98	42	90	125	0	6	2	4	0	3	370

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Après Carrefour Manantali
Sens Tambaga - Kita
Date Mardi, 27 Juin 2006

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	19	2	12	9	0	0	0	0	0	0	42
07-08	19	0	12	1	0	0	0	0	0	0	32
08-09	12	11	21	11	1	1	0	0	0	0	57
09-10	11	7	12	10	0	0	0	1	0	0	41
10-11	7	6	13	22	0	0	0	0	0	0	48
11-12	13	3	6	12	0	0	0	0	2	0	36
12-13	12	3	12	2	0	0	0	0	0	0	29
13-14	18	12	17	9	0	0	1	0	0	0	57
14-15	18	1	12	8	0	0	2	0	1	0	42
15-16	3	1	4	8	0	0	1	0	0	0	17
16-17	5	1	4	4	0	1	0	0	0	0	15
17-18	12	1	12	11	0	0	0	1	2	0	39
TOTAL	149	48	137	107	1	2	4	2	5	0	455

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	26	4	14	13	0	0	0	0	0	0	57
07-08	40	10	23	14	0	0	0	0	0	0	87
08-09	36	20	28	24	1	2	1	1	0	0	113
09-10	20	12	17	20	0	0	0	2	0	0	71
10-11	11	12	19	33	0	2	0	0	0	0	77
11-12	19	4	27	18	0	0	0	0	2	0	70
12-13	24	4	18	21	0	0	0	0	0	1	68
13-14	23	14	20	16	0	2	1	1	0	1	78
14-15	21	3	24	19	0	0	2	0	1	0	70
15-16	7	5	11	20	0	0	2	0	0	0	45
16-17	6	1	7	11	0	2	0	1	0	1	29
17-18	14	1	19	23	0	0	0	1	2	0	60
TOTAL	247	90	227	232	1	8	6	6	5	3	825

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	5	2	8	7	0	0	0	0	0	0	22
07-08	18	12	11	11	0	1	0	0	0	0	53
08-09	25	19	11	8	0	0	0	0	0	0	63
09-10	11	5	4	8	0	0	1	0	0	0	29
10-11	10	4	8	6	0	0	0	1	0	0	29
11-12	6	6	9	9	0	1	0	0	0	1	32
12-13	6	4	8	10	0	0	1	1	1	0	31
13-14	15	2	9	9	0	0	0	0	0	0	35
14-15	4	3	8	7	0	0	0	0	1	0	23
15-16	11	1	9	5	0	1	2	1	0	0	30
16-17	9	1	18	12	0	0	1	0	0	0	41
17-18	3	3	22	7	0	0	0	0	0	0	35
TOTAL	123	62	125	99	0	3	5	3	2	1	423

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Après Carrefour Manantali
Sens Tambaga - Kita
Date Dimanche, 25 Juin 2006

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	3	1	3	1	0	0	0	0	0	0	8
07-08	18	1	17	7	0	1	0	1	0	0	45
08-09	13	3	24	9	0	0	2	0	0	0	51
09-10	5	7	12	17	1	0	1	1	1	0	45
10-11	12	3	10	12	0	0	2	0	0	0	39
11-12	19	5	13	12	0	0	0	1	0	0	50
12-13	20	0	7	9	1	0	1	2	1	1	42
13-14	12	4	3	7	0	0	0	1	0	0	27
14-15	8	4	7	8	0	0	0	0	2	0	29
15-16	15	6	6	7	0	0	0	0	0	0	34
16-17	20	2	6	20	0	0	0	0	1	0	49
17-18	11	1	7	14	0	0	3	0	0	0	36
TOTAL	156	37	115	123	2	1	9	6	5	1	455

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	5	E	F	G	H	I	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	Ens articulés	
06-07	8	3	11	8	0	0	0	0	0	0	30
07-08	36	13	28	18	0	2	0	1	0	0	98
08-09	38	22	35	17	0	0	2	0	0	0	114
09-10	16	12	16	25	1	0	2	1	1	0	74
10-11	22	7	18	18	0	0	2	1	0	0	68
11-12	25	11	22	21	0	1	0	1	0	1	82
12-13	26	4	15	19	1	0	2	3	2	1	73
13-14	27	6	12	16	0	0	0	1	0	0	62
14-15	12	7	15	15	0	0	0	0	3	0	52
15-16	26	7	15	12	0	1	2	1	0	0	64
16-17	29	3	24	32	0	0	1	0	1	0	90
17-18	14	4	29	21	0	0	3	0	0	0	71
TOTAL	279	99	240	222	2	4	14	9	7	2	878

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Poste de comptage routier (sortie de la ville)

Date 27-Jun-06

From: Kéniéba To Dabia

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	En. Articulés	
06-07	5	0	3	1	0	0	0	0	0	0	9
07-08	18	1	8	6	0	2	0	0	0	0	35
08-09	5	0	3	2	0	1	0	1	0	0	12
09-10	5	0	8	1	0	0	0	3	0	0	17
10-11	2	0	4	1	0	0	0	2	0	0	9
11-12	3	0	1	3	0	1	0	0	0	0	8
12-13	14	0	1	1	0	1	0	0	0	0	17
13-14	1	0	6	3	0	0	0	0	0	0	10
14-15	15	0	3	2	0	0	0	0	0	0	20
15-16	5	0	4	2	0	0	0	0	0	0	11
16-17	2	0	2	3	0	1	0	0	0	0	8
17-18	3	0	2	2	0	2	0	0	0	0	9
TOTAL	78	1	45	27	0	8	0	6	0	0	165

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	8	0	7	2	0	0	0	0	0	0	17
07-08	7	0	2	3	0	0	0	1	0	0	13
08-09	23	0	10	7	0	3	0	2	0	0	45
09-10	2	0	4	4	0	0	0	0	0	0	10
10-11	4	1	0	0	0	0	0	1	0	0	6
11-12	5	0	0	4	0	0	0	1	0	0	10
12-13	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	4
13-14	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5
14-15	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
15-16	5	0	2	7	0	0	0	1	0	0	15
16-17	2	0	1	4	0	0	0	3	0	0	10
17-18	9	0	2	3	0	2	0	0	0	0	16
TOTAL	73	1	30	36	0	6	0	9	0	0	155

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	13	0	10	3	0	0	0	0	0	0	26
07-08	25	1	10	9	0	2	0	1	0	0	48
08-09	28	0	13	9	0	4	0	3	0	0	57
09-10	7	0	12	5	0	0	0	3	0	0	27
10-11	6	1	4	1	0	0	0	3	0	0	15
11-12	8	0	1	7	0	1	0	1	0	0	18
12-13	15	0	3	2	0	1	0	0	0	0	21
13-14	5	0	6	3	0	1	0	0	0	0	15
14-15	18	0	3	3	0	0	0	0	0	0	24
15-16	10	0	6	9	0	0	0	1	0	0	26
16-17	4	0	3	7	0	1	0	3	0	0	18
17-18	12	0	4	5	0	4	0	0	0	0	25
TOTAL	151	2	75	63	0	14	0	15	0	0	320

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Poste de comptage routier (sortie de la ville)

Date 25-Jun-06

From: Kéniéba To Dabia

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	En. Articulés	
06-07	8	1	6	3	0	1	0	0	0	0	19
07-08	13	0	4	10	0	0	0	1	0	0	28
08-09	34	0	15	5	0	2	0	1	0	0	57
09-10	22	0	11	8	0	2	0	6	0	0	49
10-11	3	0	3	11	0	1	0	0	0	0	18
11-12	5	0	1	4	0	0	0	0	0	0	10
12-13	5	0	3	4	0	1	0	0	0	0	13
13-14	4	0	1	4	0	0	0	1	0	0	10
14-15	2	0	5	7	0	0	0	0	0	0	14
15-16	11	0	5	6	1	2	0	6	0	0	31
16-17	9	0	5	7	0	0	0	0	0	0	21
17-18	3	0	6	7	0	0	0	0	0	0	16
TOTAL	119	1	65	76	1	9	0	15	0	0	286

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	0	0	6	1	0	0	0	1	0	0	8
07-08	22	0	9	1	0	0	0	1	0	0	33
08-09	43	0	8	6	0	1	0	1	0	0	59
09-10	22	0	14	6	0	1	0	1	0	0	44
10-11	17	0	15	7	0	0	0	3	0	0	42
11-12	2	0	2	5	0	2	0	5	0	0	16
12-13	9	0	3	2	0	1	0	0	0	0	15
13-14	3	0	1	3	0	1	0	0	0	0	8
14-15	18	0	8	6	0	0	0	3	0	0	35
15-16	17	0	5	4	0	1	0	3	0	0	30
16-17	5	0	4	5	0	0	0	0	0	0	14
17-18	2	0	1	2	0	0	0	3	0	0	8
TOTAL	160	0	76	48	0	7	0	21	0	0	312

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Camion moyen	Grand Camion	
06-07	8	1	12	4	0	1	0	1	0	0	27
07-08	35	0	13	11	0	0	0	2	0	0	61
08-09	77	0	23	11	0	3	0	2	0	0	116
09-10	44	0	25	14	0	3	0	7	0	0	93
10-11	20	0	18	18	0	1	0	3	0	0	60
11-12	7	0	3	9	0	2	0	5	0	0	26
12-13	14	0	6	6	0	2	0	0	0	0	28
13-14	7	0	2	7	0	1	0	1	0	0	18
14-15	20	0	13	13	0	0	0	3	0	0	49
15-16	28	0	10	10	1	3	0	9	0	0	61
16-17	14	0	9	12	0	0	0	0	0	0	35
17-18	5	0	7	9	0	0	0	3	0	0	24
TOTAL	279	1	141	124	1	16	0	36	0	0	598

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Derrière le poste de contrôle douane (sortie ville)

Date Mardi 27/06/2006 (jour ouvrable)

From: Kénéiba To Saraya

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand Camion	En. Articulés	
06-07	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
07-08	4	0	2	2	0	0	0	0	0	0	8
08-09	3	1	7	1	0	1	0	0	0	0	13
09-10	0	0	4	2	1	0	0	0	0	0	7
10-11	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3
11-12	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4
12-13	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	4
13-14	5	0	1	3	0	0	0	0	0	0	9
14-15	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4
15-16	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
16-17	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
17-18	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	27	2	21	10	1	1	0	0	0	0	62

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Derrière le poste de contrôle douane (sortie ville)

Date Mardi 27/06/2006 (jour ou

From: Saraya To Kéniéba

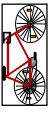
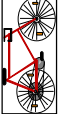


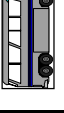


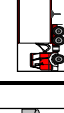
ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
07-08	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	5
08-09	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
09-10	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
10-11	2	0	2	3	1	0	0	0	0	0	8
11-12	4	1	2	0	0	0	0	0	0	0	7
12-13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13-14	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	4
14-15	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	6
15-16	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	4
16-17	3	0	4	0	0	0	0	0	0	0	7
17-18	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	15	1	17	9	3	1	0	0	0	0	46

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette 	Motocyclette 	Voiture 	Pick up 	Bus 	Petit Camion 	Camion moyen 	Grand Camion 	
06-07	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
07-08	4	0	5	3	1	0	0	0	0	0	13
08-09	3	1	7	1	0	2	0	0	0	0	14
09-10	0	0	4	4	1	0	0	0	0	0	9
10-11	3	1	2	4	1	0	0	0	0	0	11
11-12	6	1	4	0	0	0	0	0	0	0	11
12-13	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	4
13-14	5	0	2	5	1	0	0	0	0	0	13
14-15	6	0	3	1	0	0	0	0	0	0	10
15-16	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	6
16-17	3	0	5	0	0	0	0	0	0	0	8
17-18	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
TOTAL	42	3	38	19	4	2	0	0	0	0	108

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

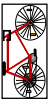
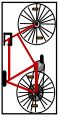
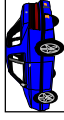

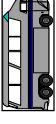


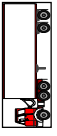
Poste Derrière le poste de contrôle douane (sortie ville)

Date Samedi 25/06/2006 (Week end)

From: Kénéiba To Saraya

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette 	Motocyclette 	Voiture 	Pick up 	Bus 	Petit Camion 	Grand Camion 	En. Articulés 	
06-07	1	1	3	1	0	0	0	0	0	0	6
07-08	4	0	8	2	0	1	0	0	0	0	15
08-09	4	1	5	1	0	1	0	0	0	0	12
09-10	4	2	2	0	1	0	0	0	0	0	9
10-11	0	0	1	7	0	0	0	0	0	0	8
11-12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12-13	2	0	3	2	0	0	0	0	0	0	7
13-14	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3
14-15	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
15-16	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	6
16-17	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
17-18	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	5
TOTAL	20	4	31	17	1	2	0	0	0	0	75

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Direction Nationale des Routes

Poste Derrière le poste de contrôle douane (sortie ville)

Date Samedi 25/06/2006 (Week

From: Saraya To Kéniéba

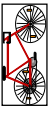
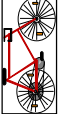


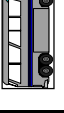


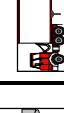
ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette	Motocyclette	Voiture	Pick up	Bus	Petit Camion	Grand camion	En. Articulés	
06-07	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3
07-08	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	4
08-09	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	3
09-10	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5
10-11	2	0	0	2	1	0	0	0	0	0	5
11-12	0	1	1	3	0	0	0	0	0	0	5
12-13	0	1	3	2	0	0	0	0	0	0	6
13-14	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
14-15	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
15-16	0	0	4	2	0	0	0	0	0	0	6
16-17	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
17-18	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	8	3	20	15	1	0	0	0	0	0	47

ROUTE SARAYA (Sénégal)-KITA (Mali). PROJET DE CONSTRUCTION DE TROIS PONTS (FALEME, BAFING ET BALE)

COMPTAGES DE TRAFIC

Types de véhicules Tranches horaires	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	GRAND TOTAL
	Piéton	Charrette	Bicyclette 	Motocyclette 	Voiture 	Pick up 	Bus 	Petit Camion 	Camion moyen 	Grand Camion 	
06-07	2	1	4	2	0	0	0	0	0	0	9
07-08	5	0	10	3	0	1	0	0	0	0	19
08-09	4	2	5	3	0	1	0	0	0	0	15
09-10	4	2	7	0	1	0	0	0	0	0	14
10-11	2	0	1	9	1	0	0	0	0	0	13
11-12	0	1	1	3	0	0	0	0	0	0	5
12-13	2	1	6	4	0	0	0	0	0	0	13
13-14	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	6
14-15	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
15-16	4	0	5	3	0	0	0	0	0	0	12
16-17	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	4
17-18	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	7
TOTAL	28	7	51	32	2	2	0	0	0	0	122